VIVRE À
Angers
N°279 1,22 € | MAI 2004

12 la VILLE

La Ville rassemble les générations

8 au CONSEIL
COMMENT MIEUX SE DÉPLACER DANS L'AGGLOMÉRATION ?

22 le MAG
COCKTAIL MUSICAL À *TOUR DE SCÈNES* DU 20 AU 22 MAI

26 le GUIDE
PASSAGE MOIRIN : LA PREMIÈRE GALERIE COMMERCIALE

Angers
www.angers.fr

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

À SUIVRE : débat sur l'usine d'incinération [4]
ÉVÉNEMENT : on fête la fermeture du Beaurepaire [5]
RENDEZ-VOUS : championnats de France d'athlétisme à Angers en 2005 [6]
CLIN D'ŒIL : fresque sur transfo, place Maurice-de-Farcy [7]

> LE CONSEIL

Mieux se déplacer dans l'agglomération [8]
Un projet plus ambitieux pour les abords des Halles [8]

> LA VILLE

Mix'âges : pour rassembler les générations [12]

Thierry Bonnet

Les abords du musée se font beaux [14]
Le maire d'Angers vice-président de la Région [15]

> LES QUARTIERS

JUSTICES : bientôt une maison de justice à l'îlot Picasso [16]
ROSERAIE : les salles du Hutreau au programme du CCQ [18]
SAINT-SERGE : quinze ans de vide-greniers place Ney [19]
GRAND-PIGEON : Trait d'Union, un lien entre les habitants [20]

> LE MAG'

Du 20 au 22 mai, Tour de scènes [22]
Peinture numérique au Ronceray cet été [23]

> LE GUIDE

Le passage Moirin, centre commercial avant l'heure [26]
Le 5 juin, deuxième "Basket hip-hop" [27]
L'Afrique, invitée du Trophée de l'avenir [29]

ÉDITORIAL

Angers à chaque âge de la vie

De même que la jeunesse de notre ville est très diversifiée, les retraités d'Angers ont eux aussi des aspirations très variées.

L'allongement de la durée de la vie, la place des loisirs, la volonté de rester utile et d'agir font des retraités une catégorie à part entière qui a toute sa place à Angers. Bien plus, leur disponibilité, leur expérience, les compétences qu'ils ont acquises tout au long de la vie en font une richesse pour la cohésion de toute la ville.

Parce que les retraités sont nombreux à vouloir s'engager et à continuer à mener une vie active dans notre société, parce qu'à l'autre bout de l'existence les jeunes sont souvent eux aussi animés par une soif d'engagement et de générosité, favoriser les échanges entre ces deux catégories d'Angevins semblait évident.

C'est le sens de Mix'âges de faire non seulement se rencontrer les générations mais aussi de mener ensemble des échanges autour d'activités intergénérationnelles. Grâce à cette initiative originale, l'expérience des uns rencontre l'énergie des autres car retraités et jeunes ont tous à revendre de ces deux qualités.

Alors que l'individualisme et l'indifférence sont trop souvent monnaie courante de nos jours, Mix'âges vient nous rappeler que la vie, à Angers comme partout, est d'abord et avant tout affaire de rencontres et d'échanges.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers-Agglomération
Vice-président du conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers Cedex 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Sylvain **Bertoldi** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Marie **Drugeon**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Média Post** • Tirage : 80 500 exemplaires • Dépôt légal : 2e trimestre 2004 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Le prochain Vivre à Angers sera distribué du 7 au 9 juin.

Thierry Bonnet

À SUIVRE

Quel devenir pour l'usine d'incinération ?

En janvier 2005, l'usine d'incinération de la Roseraie ne sera plus aux normes européennes. Que vont donc devenir les 74000 t de déchets ménagers qui y sont actuellement incinérées chaque année[1]? Cette question sera tranchée le 10 mai par le conseil d'agglomération après de longs mois de réflexion. *"Sans aucun tabou, nous avons envisagé tous les modes de traitement*, a expliqué Jean-Claude Antonini, maire et président d'Angers agglomération. *Pour garder une marge de manœuvre, nous nous sommes basés sur les hypothèses les plus pessimistes d'évolution de la production de déchets à l'horizon 2030. Conclusion : l'incinération est certainement le moins mauvais des systèmes pour se débarrasser des 135 000 t annuelles de déchets non recyclés qui pourraient être produites à cette échéance."* Deux scénarios se dégagent: soit la requalification de l'actuel site de la Roseraie ; soit la construction d'une nouvelle usine ailleurs dans l'agglomération[2]. *"Car*, précise Jean-Claude Antonini, *il est hors de question d'envoyer nos déchets hors des frontières de l'agglomération. C'est un problème qu'il faut assumer. Les deux hypothèses possèdent leurs avantages et leurs inconvénients. Nous avons donc ouvert une large concertation avec des spécialistes, des associations et le public[3] afin de pouvoir décider le 10 mai en ayant toutes les cartes en main."* ■

(1) Le gisement est de 128000 t. 33000 t sont recyclées, 21000 t de gravats et de tout-venant collectées en déchetterie vont en centre d'enfouissement technique. Restent 74000 t à incinérer.
(2) Le site n'est pas encore défini. La commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou, parfois évoquée, n'est qu'une hypothèse.
(3) Une réunion publique s'est tenue aux greniers Saint-Jean le 20 avril.

Première hypothèse : la requalification de l'usine de la Roseraie. L'avantage principal de cette formule est donc son coût de 81 M€. Mais, pour des questions d'espace, la capacité annuelle d'incinération serait limitée à 110000 t. Il faudrait donc à terme envisager la récupération puis la méthanisation de 25000 t de bio-déchets. Appelés aussi fermentescibles, ils se composent en grande partie des restes d'assiette. *"On peut voir cela de manière plus positive : cette limitation nous obligerait à être plus exigeants dans le tri sélectif et plus responsables dans la production de nos déchets"*, explique Philippe Bodard, vice-président de l'Agglomération en charge du dossier. La note de 81 M€ tient compte de la création du site de méthanisation, du traitement des déchets pendant les travaux et de l'adaptation de la chaufferie qui fournit, à partir de l'incinérateur, le chauffage et l'eau chaude à 6200 logements de la Roseraie.

Deuxième hypothèse : la construction d'une nouvelle usine d'incinération. D'un coût de 97 M€, cette solution offrirait plus de souplesse car elle permettrait d'incinérer la totalité des 135000 t prévues et de s'adapter plus facilement à l'arrivée éventuelle de nouvelles normes. Outre la construction de l'usine, ce coût comprend le démantèlement du site actuel et la création d'une chaudière de remplacement pour les 6200 logements de la Roseraie. En revanche, il faudrait y ajouter 8 M€ de travaux à réaliser malgré tout sur l'usine de la Roseraie pour lui permettre de remplir a minima son cahier des charges jusqu'en 2010, date prévisionnelle de mise en route de la nouvelle usine. Le coût global de cette deuxième hypothèse est de 105 M€.

CLIN D'ŒIL

René Bazin retrouve la Catho

Le buste de René Bazin vient d'être installé place André-Leroy, devant la Catho. Créé par Jules Poulain, il était auparavant situé allée René-Bazin entre la place de la République et la rue Baudrière. L'association des *Amis de René Bazin*, présidée par François Catta, a souhaité un emplacement plus en vue et suggéré ce site. René Bazin a terminé ses études à l'université catholique et y a obtenu son doctorat en 1877. Il y a également enseigné le droit criminel jusqu'en 1919. En photo, son arrière-petite-fille lors de la cérémonie d'inaugura-

Thierry Bonnet

EN POINTE

Le CNDC aide la danse en Colombie

Une convention a été signée fin mars, en présence de Miguel Gomez-Martinez, ambassadeur de Colombie en France, entre le Centre national de danse contemporaine (CNDC) d'Angers et El Colegio del cuerpo. Ce lieu d'enseignement a été créé en 1997 à Carthagène-des-Indes, en Colombie, par Alvaro Restrepo, danseur et chorégraphe et Marie-France Delieuvin, directrice de l'école supérieure du CNDC. Il offre aux jeunes des quartiers défavorisés la possibilité de danser. Marie-France Delieuvin passera ainsi du temps en Colombie, *"pour apporter aux jeunes un enseignement du même niveau que celui du CNDC"*. ■

LE SAVIEZ-VOUS?

Scania produit le R 470

La nouvelle série Scania R 470 a été présentée le 31 mars aux employés de l'usine angevine. Le véhicule, qui s'inspire esthétiquement de l'actuelle série 4, apporte pourtant son lot d'innovations : meilleure aérodynamique ; consommation réduite ; électronique plus sophistiquée ; meilleure ergonomie de la cabine ; plus grande fiabilité… Alors que la production journalière sera portée à 50 véhicules par jour dès la mi-juin, une cinquantaine de ces nouveaux camions seront produits avant l'été. Après la rentrée, l'usine angevine sera la première à se consacrer exclusivement à la production de la nouvelle ligne. Outre la formation du personnel, entre vingt-cinq et trente embauches sont d'ores et déjà annoncées. ■

Daniel Boutreux/Courrier de l'Ouest

ÉVÉNEMENT

Le Beaurepaire ferme, faisons la fête !

Les jours du théâtre Beaurepaire sont comptés : le 16 mai, il fermera définitivement ses portes et sera bientôt la proie des engins de déconstruction. Suivront pour le Nouveau Théâtre d'Angers (NTA) deux saisons nomades, dans des lieux plus ou moins connus des Angevins, en attendant, fin 2006, l'ouverture du théâtre Le Quai. Sans céder à la nostalgie, le NTA a décidé de fêter la fermeture de son "Beau Repère", le 15 mai au soir. *"Jusqu'au bout de la nuit se succéderont fanfares, verre de l'amitié, animations et spectacles surprise, lectures et vidéos, musiques festives et bal avec DJ, dans une atmosphère de guinguette estivale avec chiche-kebab et barbe à papa… Une bonne occasion de se retrouver, de bâtir des saisons en Espagne…"*, suggère Claude Yersin, le directeur, aux abonnés. Tous les spectateurs angevins sont conviés à faire la fête. ■

Thierry Bonnet

Samedi 15 mai, à partir de 18 h 30, 12, bd Gaston-Dumesnil. Gratuit sur réservation au 02 41 88 99 22.

À L'HONNEUR

Thierry Bonnet

Ils sont cent dix-huit sportifs angevins à avoir remporté, seul ou en équipe, un titre national ou international lors de la dernière saison. Afin de les féliciter, la Ville les recevait le 29 avril. Chaque athlète s'est vu remettre la nouvelle médaille de la Ville. Comme chaque année, on retrouve un grand nombre de médaillés en natation synchronisée, athlétisme et haltérophilie. Mais cette année, quinze disciplines étaient représentées pour la première fois à la cérémonie. Preuve de la richesse du sport de haut niveau angevin.

LE CHIFFRE

J-40

Le compte à rebours est désormais bel et bien lancé. Il ne reste qu'un peu plus d'un mois avant l'inauguration officielle du nouveau musée des beaux-arts le 17 juin. C'est la fin d'un chantier hors normes de cinq ans. Angers joue désormais dans la cour des grands avec un équipement culturel parmi les plus importants de France. Actuellement, toutes les équipes des musées sont mobilisées pour l'accrochage des quatre cents œuvres du parcours beaux-arts et la préparation des salles consacrées à l'histoire d'Angers.

Thierry Bonnet

EXPÉRIENCE

Le développement durable au lycée professionnel

Les vingt-quatre élèves de terminale électronique du lycée professionnel Chevrollier construisent un régulateur de batterie relié à un panneau solaire, qui permettra d'alimenter en énergie une maquette pédagogique de l'association Alisée. Le projet s'effectue en partenariat avec EDF, dans le cadre de l'opération "Classes Belem pro". Les élèves ont commencé par effectuer des recherches sur les énergies renouvelables, ce qui a été pour eux l'occasion d'une prise de conscience. Le fruit de leurs recherches sera accessible sur le site internet qu'ils vont créer (http://classesbelempro.free.fr/lpchevrollier). ■

AGENDA SPORTIF

12 MAI
Cyclisme
10e Grand Prix Leclerc. Départ : 14 h 15, centre commercial Leclerc-Camus

14 MAI
Pétanque
Sourire d'automne, concours inter clubs, après-midi, centre Marcelle-Menet

15 MAI
Roller in line hockey
Angers / Rouen, 20 h, salle Debussy

15 ET 16 MAI
Football
Coupe des grandes villes de l'Ouest, 8 h à 22 h 30, stade du Lac-de-Maine

16 MAI
Aquathlon
Nage et course à pied, au lac de Maine

Football
SCO / Créteil, 20 h, Jean-Bouin

18 MAI
Basket
Angers BC / Nantes, 20 h, Jean-Bouin

21 AU 23 MAI
Billard
Championnat de France, de 13 h 30 le 21 à 17 h le 23, cercle Jean-Macé

23 MAI
Sportifolies
Suite des rencontres du 8 mai. Basket, 8 h à 18 h, Villoutreys et Jean-Bouin

Chiens de sauvetage
Épreuve travail à l'eau, plage verte du lac de Maine

29 ET 30 MAI
Trophée de l'avenir
Football. Samedi, de 8 h à 18 h, et dimanche, de 8 h à 20 h 30, stade du Lac-de-Maine

RENDEZ-VOUS

Athlétisme : les championnats de France en 2005

Angers accueillera, du 15 au 17 juillet 2005, les championnats de France Élite d'athlétisme, le plus prestigieux des rendez-vous hexagonaux. Tous les grands champions tricolores sont attendus sur la piste du stade du Lac-de-Maine. La manifestation permettra de délivrer trente-huit titres nationaux et servira d'épreuve qualificative pour les mondiaux d'athlétisme qui se tiendront le mois suivant en Finlande.

Si Angers a été choisie, ce n'est pas le fruit du hasard. Depuis de nombreuses années, la Ville a fait ses preuves en organisant de nombreuses compétitions de haut niveau. L'immense réussite des championnats de France jeunes en 2002 a été un élément déterminant.

Désormais, il reste quatorze mois à la Ville, au comité départemental et aux clubs pour préparer l'événement. Il faut trouver les 400 bénévoles nécessaires pour accueillir les 800 sportifs et les quelque 10000 spectateurs attendus quotidiennement. D'ici là, de nombreuses animations vont être mises sur pied dans les quartiers et dans les écoles pour que toute la ville s'associe à ce grand rendez-vous. ■

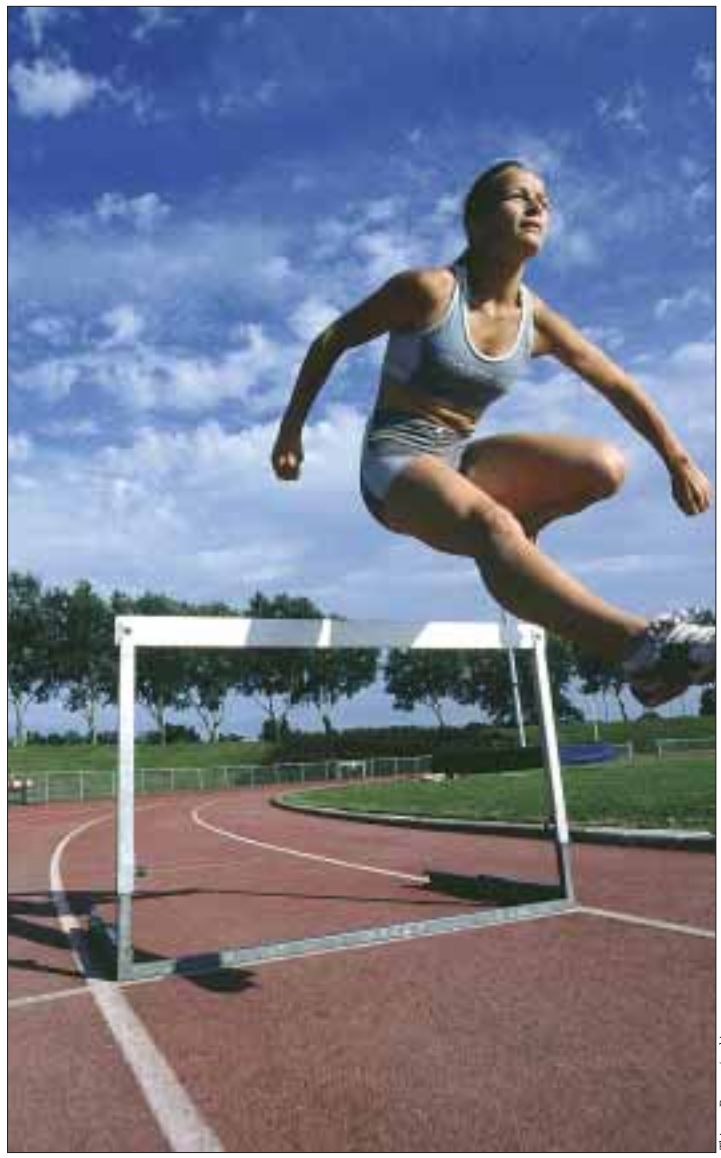

Thierry Bonnet/archives

INITIATIVE

Plus de sécurité sur la route

Serge Simon

Le critérium du jeune conducteur se tiendra du 24 mai au 5 juin, place François-Mitterrand. Objectif : sensibiliser les jeunes de 6 à 16 ans aux règles de sécurité routière à travers diverses animations : conduite de mini-motos, mini-voitures et scooters sur piste ; contrôle des connaissances en matière de code de la route… Outre les créneaux réservés aux écoles, centres de loisirs et maisons de quartier, des séances publiques seront organisées.

Les 29 et 31 mai, pour les 6-8 ans (9 h - 10 h et 14 h - 15 h), les 9-12 ans (10 h - 11 h et 15 h - 16 h) et les plus de 12 ans (11 h - 12 h et 16 h - 17 h).

Le 5 juin, de 14 h à 15 h (6 - 8 ans), de 15 h à 16 h (9 - 12 ans) et de 16 h à 17 h pour les plus de 12 ans. Inscriptions sur place à partir du 24 mai. ■

Renseignements : 02 41 21 54 07.

PENSEZ-Y

Marche contre l'homophobie

"Contre l'homophobie : assez de promesses, des actes !" : tel sera le slogan de la Gay Pride, le 15 mai. L'association organisatrice Quazar propose en parallèle une quinzaine culturelle homosexuelle avec l'exposition des œuvres d'Olivier Bour au Trois-Mâts du 17 au 28 mai.

Cette lutte contre l'homophobie et le rejet social est aussi un des buts de l'association Contact, récemment implantée en Anjou. Son objectif : aider les parents d'homosexuels à comprendre et accepter la sexualité de leur enfant, à travers des témoignages mais aussi des permanences téléphoniques et des rendez-vous personnalisés. *"Nous essayons également de travailler avec les infirmières scolaires, les assistantes sociales, les médecins…,"* précise Bernadette Crahay, présidente de Contact. ■

Lesbian et Gay Pride le 15 mai, départ à 14 h de la gare, temps fort place du Ralliement, à 15 h 30 ; Quazar : 02 41 88 87 49.
Association Contact, réunion le 9 juin, 20 h 30, à l'Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry ; permanence téléphonique le vendredi, de 19 h à 21 h, 05 49 66 00 39.

AGENDA

Fête du jeu, le 29 mai

La fête nationale du jeu prend racine à Angers, avec une semaine ludique, du 24 au 29 mai, essentiellement à la Roseraie. Du samedi au vendredi (sauf dimanche), Géoludie expose ses rééditions de jouets anciens des cinq continents, au centre Jean-Vilar, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (gratuit). Mercredi 26, la Ludothèque angevine ouvre les portes de ses locaux, 21, rue Marc-Sangnier (Roseraie) et 3, rue de l'Écriture (Monplaisir), de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Enfin, la grande fête du jeu aura lieu samedi 29, place Jean-XXIII. De 11 h à 18 h, jeux pour tous les âges et toutes les cultures : billard japonais, karic, bouling, puckasi, tamfoot, as'truc, abalone et même baby-foot humain ! Pour les tout-petits, présence du Ludobus et espace de jeux symboliques. ■

Thierry Bonnet

Contact : Ludothèque angevine, 02 41 47 11 92.

À NOTER

10 au 14 mai, Printemps bio, visites de fermes et repas biologiques pour les enfants des écoles et centres de loisirs 13 mai, première pierre du chantier des Halles 13 mai, réunion publique de lancement du conseil consultatif de quartier Saint-Serge, Ney, Chalouère, à la maison de quartier Saint-Serge, 20 h 17 mai, réunion publique de lancement du conseil consultatif de quartier Doutre, Saint-Jacques, à l'hôtel des Pénitentes, 20 h 18 mai, réunion publique sur l'aménagement des abords du théâtre Le Quai, hôtel des Pénitentes, 20 h 24 mai, à 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville

Jean-Patrice Campion

Une partie des seize jeunes qui ont participé à la rénovation du transformateur.

CLIN D'ŒIL

Une fresque place Maurice-de-Farcy

Un trompe l'œil représentant une maison décore depuis les vacances de Pâques le transformateur EDF place Maurice-de-Farcy, en bordure de la rue Saint-Jacques. C'est le résultat le plus visible de l'opération Ados énergie ville qui unit depuis dix ans la Ville et EDF-GDF. L'opération permet de mobiliser des jeunes de maisons de quartier autour de la rénovation des transformateurs à l'aspect peu esthétique. Elle s'accompagne d'une journée découverte d'un métier chez EDF-GDF et d'une activité de loisir estival. Cette année, seize jeunes des Banchais, de Saint-Jacques - Saint-Nicolas et de Verneau ont repeint quatre transformateurs. Une fresque a été réalisée avec les ateliers Gaubourgs. Son thème a été choisi parmi sept propositions suite à un micro trottoir. ■

HORIZON

Pour des quartiers agréables à vivre

Rassemblés devant les jardins familiaux de Verneau, le 28 avril, salariés et administrateurs de la Régie de quartier, bailleurs sociaux, associations et habitants ont donné le coup d'envoi de la deuxième édition de l'opération "Mon quartier propre et agréable à vivre". Elle se déroule jusqu'au 12 mai sur les cinq quartiers d'intervention de la Régie [1], avec des actions personnalisées selon les souhaits des habitants. Cette opération, qui met en valeur le travail des salariés de la Régie, devrait se renouveler dans les années à venir. ■

(1) Verneau, Monplaisir, Belle-Beille, Grand-Pigeon, La Roseraie.

Thierry Bonnet

Jean-Philippe Nicoleau/Ouest-France

Descente en rappel de la plus haute tour du château.

INSOLITE

Opération commando sur le château

Depuis le lac de Maine en kayak, cheminement par les égouts, escalade du château avec un filet d'assaut, descente de la tour du Moulin en rappel, saut du pont de la Basse-Chaîne, kayak vers Écouflant… Pendant soixante heures, seize plongeurs de l'armée de terre ont participé à la sélection organisée le 27 avril par l'école supérieure et d'application du génie, pour être admis à un stage d'Intervention Offensive (IO). Des épreuves très difficiles, car il faudra aux futurs IO une résistance physique et mentale hors du commun pour réussir dans leurs missions en milieu hostile. Les douze plongeurs sélectionnés ont intégré, le vendredi suivant, le stage de six semaines. ■

LA PHOTO

En attendant le tour…

Près de 3000 Angevins ont suivi la journée vélo, le 14 avril, place Leclerc. Si le spectacle hallucinant de Marc Vinco (huit fois champion du monde de VTT trial) a attiré la foule, les nombreuses animations proposées notamment par les clubs ont eu un beau succès. Quant au challenge "En attendant le tour" lancé à cette occasion, il se poursuit le 16 juin le long de la Maine et au vélodrome. Aux dix équipes de quartier se sont ajoutés des cyclistes de Beaucouzé, Trélazé et Montreuil-Juigné. Finale le 30 juin, avant l'arrivée de la Grande Boucle, le 9 juillet. Renseignements : 02 41 05 45 25.

Jean-Patrice Campion

Mieux se déplacer dans l'agg

Lancé en février 2003, le projet de Plan de déplacements urbains a été arrêté en mars dernier. Le conseil municipal l'a examiné et approuvé par 48 voix pour et 10 abstentions. Prochaine étape, l'enquête publique, au début de l'automne.

Thierry Bonnet

L'arrivée du tramway permettra de redéployer le réseau de bus. Les modes de transport doux seront également développés pour endiguer la progression de la place de la voiture.

Comment nous déplacerons-nous dans l'agglomération dans les quinze ans à venir ? C'est la question que doit régler le Plan de déplacements urbains (PDU), lancé le 14 février 2003 par le Syndicat des transports de la région d'Angers (Sytra). L'élaboration en a été confiée à la Communauté d'agglomération. Après une large concertation, le projet a été arrêté le 2 mars 2004. Il est désormais soumis à l'avis des collectivités : État, Région, Département, chambres consulaires et communes de l'agglomération, plus Les Ponts-de-Cé. Le 26 avril, c'était au tour de la ville d'Angers.

"Le document expose la situation et préconise des actions, résume Raymond Perron, adjoint aux Déplacements urbains et à la voirie. *On note actuellement 850 000 déplacements par jour dans l'agglomération [1], soit une progression importante due à l'étalement urbain, qui éloigne de plus en plus domicile et travail. Et la voiture a une place sans cesse croissante, ce qui aboutit déjà à la saturation de certains axes aux heures de pointe."* L'objectif est de renverser cette tendance, de faire baisser la part de la voiture de quatre points (de 80 à 76 %) et d'augmenter d'autant la part des transports en commun, de 16 à 20 %.

Thierry Bonnet

Le premier objectif du PDU est donc d'imaginer et d'anticiper les déplacements liés à l'urbanisation de demain. Pour que tous les Angevins aient accès aux lieux de vie, ils doivent pouvoir s'y rendre en utilisant des moyens de déplacement performants et adaptés. Mais il est également souhaitable de réduire les distances parcourues en créant des pôles secondaires à la ville centre, pour rapprocher les services et l'activité de l'habitat.

Plan de circulation

Ne pas chercher à faire disparaître la voiture individuelle, mais réduire sa place, ne l'utiliser que lorsqu'elle est indispensable : c'est la deuxième priorité. Elle se traduira dans le plan de circulation actuellement à l'étude et qui devrait entrer en vigueur en fin d'année. Ses grandes orientations seront connues avant l'été, avec déjà une certitude : il ne sera plus question d'utiliser le centre ville comme un axe de transit. *"Nous ne voulons plus que les automobilistes traversent le cœur d'Angers quand ils n'ont rien à y faire, comme c'est le cas*

Thierry Bonnet

actuellement pour 50 % d'entre eux !", martèle le maire. L'emprise d'une liaison sud sera inscrite dans le Plan local d'urbanisme, non pour la réaliser tout de suite mais pour permettre sa création si elle est estimée nécessaire à moyen terme.

Plans de déplacements d'entreprises

Parmi les mesures envisagées pour réduire la place de la voiture, figure l'encouragement à la création de plans de déplacements d'entreprises. *"Celui de l'école supérieure d'agriculture est bien avancé,* précise Raymond Perron. *Enseignants et étudiants sont encouragés à pratiquer le covoiturage ou à utiliser le vélo. Une démarche de ce type est engagée à la Ville, à l'Agglomération, au centre communal d'action sociale et au CHU."*
Les modes de transports alternatifs à la voiture doivent être performants. Sans attendre l'ouverture de la première ligne de tramway, en 2009, des actions multiples sont prévues, particulièrement pour les bus : nouvelles lignes, fréquence et amplitude horaire augmentée, voies réservées, tarifs incitatifs... De même, a précisé Raymond Per-

Un projet plus ambitieux pour les abords des Halles

À l'occasion du chantier de construction d'un nouveau centre commercial aux Halles, la Ville va rénover l'ensemble des abords du site. Initialement, le projet portait sur une surface d'un hectare. Au vu de l'étude établie par le cabinet d'architecte Dulieu, qui va coordonner l'aménagement, il a été décidé de mettre sur pied un programme plus ambitieux tant au niveau de la nature des prestations que de l'espace concerné. Désormais, vont s'ajouter aux missions initiales : la réfection complète de la place de la République, y compris la reprise de l'étanchéité ; l'installation d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite ; la création d'une fontaine supplémentaire ; la pose de pavés plutôt que d'un enrobé. Par ailleurs, le périmètre a été étendu aux parties haute et basse de la rue Plantagenêt, à la partie basse de la rue Baudrière, à l'allée René-Bazin et au débouché de la rue Millet. Un avenant est donc nécessaire. Le coût des travaux est désormais fixé à 221 400 € contre 130 000 € précédemment. ■

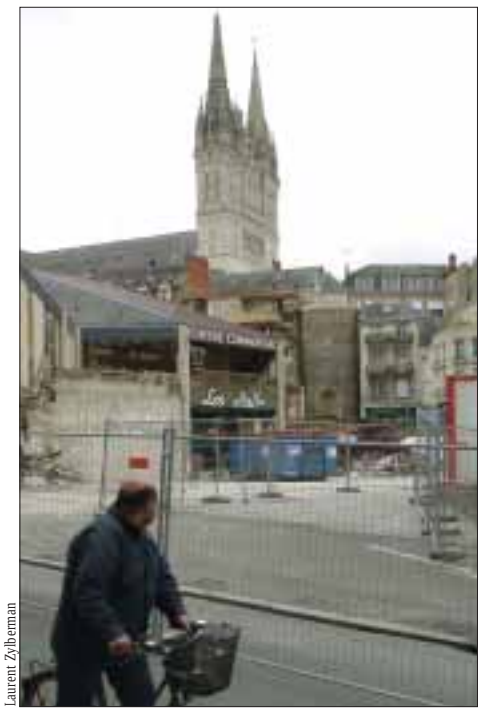

Laurent Zylberman

À l'occasion du chantier, les abords des Halles seront revus.

lomération

ron suite à une remarque de Laurent Gérault, conseiller d'opposition, *"les études pour une deuxième ligne de tramway sont d'ores et déjà en cours"*.
Pour faciliter l'utilisation de ces modes de transport, il convient de permettre leur articulation avec la voiture. *"Nous attachons une importance particulière aux*

'nœuds multimodaux', des lieux où il sera possible, comme à la gare, de changer de mode de transport. De passer de la voiture au tramway, du train au bus ou du tramway au bus", insiste Jean-Claude Antonini. Des parkings relais seront créés aux extrémités et sur le tracé de la première ligne de tramway. Ils sont envisagés dès maintenant sur celui des bus.

Prêt de vélos

Quant aux modes de déplacement doux, ils doivent être facilités, notamment par la réalisation complète d'itinéraires cyclistes et piétonniers. *"Nous réfléchissons à la mise en place d'un système de prêt de vélos, non seulement au niveau de la ville mais aussi de l'agglomération*, précise le maire. *Si tout va bien, il devrait être effectif d'ici à la fin de l'année."* Autre création prévue, celle d'une "centrale de mobilité", qui donnera toutes les informations sur les modes de déplacement, assurera les locations et vendra les titres de transport.

Un environnement de qualité

Dernier grand objectif du PDU, la préservation de la santé de chacun et la sauvegarde d'un environnement de qualité. Cela implique un partage harmonieux de l'espace public entre les différents modes de transport. Il importe donc de redessiner la voirie afin que piétons, cyclistes, automobilistes, chauffeurs de bus, usagers du tramway... cohabitent en toute sécurité. Les bus angevins, équipés de filtres à particules et de pots catalytiques, sont déjà non polluants et préservent donc la qualité de l'air. L'usage de véhicules propres sera encouragé. À titre d'exemple, la flotte des véhicules municipaux est constituée à 45 % de véhicules électriques ou au GPL.
"Pour que le PDU soit efficace, a conclu Jean-Claude Antonini, *il faut un engagement fort des collectivités territoriales, qui doivent dégager les moyens adéquats et suivre le projet en continu, mais aussi un engagement citoyen de tous, amenant un changement de comportement."* ■

(1) Tous modes confondus.

Expositions et réunions d'information sur le PDU à Beaucouzé, Pellouailles-les-Vignes, Montreuil-Juigné et Angers : réunion le 17 mai, à 20 h, au centre de congrès ; exposition à l'hôtel de ville du 17 au 21 mai (sauf le 20), de 9 h à 19 h, visites commentées lundi ,de 16 h à 20 h, mardi, mercredi et vendredi, de 15 h à 19 h.

Les grandes dates du PDU

- **14 février 2003, délibération du Syndicat des transports de la région d'Angers (Sytra) décidant l'élaboration du PDU**
- **mars à novembre 2003, concertation**
- **2 mars 2004, arrêt du projet au Sytra et demande d'avis des collectivités**
- **mai, expositions et réunions d'information**
- **juin, intégration des avis des collectivités dans le dossier**
- **13 septembre au 15 octobre, enquête publique**
- **début 2005, approbation du PDU.**

URBANISME

Les 11,5 ha situés entre le boulevard Albert-Camus, les rues de la Meignanne et des Gouronnières pourraient devenir un pôle de centralité du quartier et accueillir à terme des équipements structurants et de nouveaux services, comme une Maison des services publics ou une extension du centre commercial. La Ville institue un secteur plan de masse fixant des règles de constructibilité plus précises sur l'emprise du centre commercial et le long de la rue de la Meignanne, du numéro 64 au 68.

Cinq projets municipaux bénéficient de la politique européenne des fonds structurels appelés Feder. Il s'agit de l'aménagement d'une crèche familiale à l'école maternelle Montesquieu, d'aménagements paysagers et de la construction d'une aire de jeux boulevard des Deux-Croix et rue Chaptal, d'aménagements rue du Petit-Verger, de la rénovation du centre Jean-Vilar et de la création du cybercentre du Daguenet. Globalement les fonds européens représentent une enveloppe de 164000 €.

Deux parcelles à l'angle de la rue Saint-Léonard et du boulevard de Coubertin sont cédées à la Sara pour 188000 € dans le cadre de la Zac Saint-Léonard.

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée du cimetière de l'Est, boulevard des Deux-Croix - rue du Daguenet, l'ancien bloc sanitaire va être démoli et remplacé.

VOIRIE

Pour améliorer la sécurité rue de la Meignanne, la Ville a aménagé le tronçon entre le boulevard Albert-Camus et la limite d'Avrillé. Elle va effectuer la même opération sur l'autre tronçon contre le paiement des travaux par Avrillé.

La Ville acquiert 700 m² au niveau des 41 et 43, rue de la Croix-Blanche afin de permettre l'élargissement de cette voie.

ÉDUCATION-ENFANCE

La Ville complète la bourse d'État attribuée aux collégiens. L'aide municipale est de 50 € par élève et a concerné cette année 955 collégiens, soit 47750 €.

Le premier self-service dans un groupe scolaire angevin va être aménagé à l'école Jules-Verne. La Ville lance la procédure d'appel d'offres pour des travaux préparatoires à cette opération.

La Ville et ses partenaires de la petite enfance développent les activités d'éveil des enfants accueillis par des assistantes maternelles. Quatre ateliers d'une demi-journée par mois vont ouvrir ce trimestre sur les quartiers Justices, Roseraie-Orgemont, Verneau-Doutre et Banchais-Grand-Pigeon. Cette prestation sera mise en œuvre avec l'association l'Apij. D'autres ateliers ouvriront en septembre à Belle-Beille, Monplaisir et dans le centre-ville.

Une aire de jeux va être installée à la crèche Montesquieu pour 45300 €.

SPORT

Poursuivant sa politique en faveur de l'accès des handicapés aux activités sportives, la Ville va réaménager les sanitaires du gymnase Henri-Bergson, rue de la Barre.

ENVIRONNEMENT

L'association Ambassades animales reçoit 10400 € pour son deuxième forum sur la conservation *in situ* des espèces menacées. Cette rencontre réunira, du 21 au 27 juin au centre des congrès, un grand nombre de responsables de parcs zoologiques européens. À cette occasion, une semaine de sensibilisation à la nature sera mise en place.

PATRIMOINE

La deuxième phase des travaux sur l'église Sainte-Thérèse va débuter. Elle comporte une tranche ferme, la restauration du bas-côté nord, et des tranches conditionnelles, bas-côté sud, clocher et sacristie. La maîtrise d'œuvre est confiée à l'architecte Valérie Legrand. La procédure d'appel d'offres des travaux est lancée.

TOURISME

La carte "Angers découverte City Pass" d'Angers Tourisme procure des avantages dont une remise de 50 % sur les tarifs des musées, du muséum et des expositions municipales à l'abbaye du Ronceray. La Ville reconduit son offre de demi-tarif jusqu'à fin 2005.

CULTURE

"Le voyage autour du monde des trois amis" est un livre pour enfants, conçu à Bamako dans le cadre d'un atelier d'écriture pour fêter le dixième anniversaire des centres de lecture et d'animation. Pour soutenir l'édition malienne, l'ouvrage est en vente à la bibliothèque : 7,5 € pour le public et 5 € pour les libraires.

Grau-Garriga fait une donation exceptionnelle à la Ville suite à l'exposition qui lui a été consacrée au musée de la Tapisserie contemporaine en 2002. Il s'agit de six tapisseries et de deux dessins représentant un montant global de 313000 €.

Pour l'année 2004-2005, la Ville tient compte de nouveau du quotient familial dans les tarifs d'inscription au conservatoire national de région (CNR) et à l'école supérieure des beaux-arts (ESBA). Par exemple, les droits d'inscriptions au CNR iront de 31 à 53 €. Et à l'ESBA, il faudra débourser de 77 à 102 € pour suivre deux heures de cours hebdomadaires.

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Pour l'arrêt de l'incinération à la Roseraie

Le mois de mai, verra prendre une décision lourde de conséquences pour la qualité de vie, l'urbanisme et les finances de notre ville. Le groupe "Servir Angers" propose ici un bref historique de ce dossier ainsi qu'une présentation des principaux critères qui guideront son choix. Nous reviendrons en juin sur la décision qui sera alors prise : maintien ou non de l'usine d'incinération à la Roseraie. Le groupe "Servir Angers" a dénoncé depuis plusieurs années les erreurs de gestion et les manques d'anticipation dans ce dossier. Il faut savoir tirer les leçons du passé et définir des critères de choix objectifs.

Éviter les erreurs passées

C'est une évidence. Angers connaît avec l'usine de La Roseraie bien des difficultés (manque de place, retard dans la mise aux normes, non respect de la réglementation, absence de suivi de l'environnement…). Quelques exemples à l'appui:

En 1998, Dominique Voynet, Ministre de l'environnement, avait mis en demeure le District de réaliser les travaux de mise en conformité du traitement des fumées en respect des normes fixés par les arrêtés ministériels de 1991 et 1996. Ce retard a eu non seulement des conséquences sur l'environnement et la santé publique mais également sur la bonne gestion des finances publiques (limitation des subventions).

Ainsi le district réalisa en 2000, dans la précipitation, des travaux pour près de 120 MF (17 M€) sans tenir compte des nouvelles directives européennes rendues publiques dès 1997.

Malgré tout durant la campagne électorale des élections municipales de 2001, la majorité affirma que l'usine était aux normes pour des années! Aujourd'hui, nous devons investir entre 50 et 80 M€…

De même, les élus du groupe "Servir Angers" demandent en vain depuis 1998 la mise en place d'un plan de suivi autour de l'usine de la Roseraie, refusé jusqu'à ce jour (avril 2004).
Plus largement, nous demandons un changement de méthode et de comportement.

Pour un site intégré

Le choix du groupe "Servir Angers" sera guidé par les critères suivants:

1) prise en compte des **meilleures garanties pour la santé publique et l'environnement,** au regard des conséquences des 25 années d'exploitation à venir, mais également des 30 années passées, et de ce que l'agglomération sera amenée à réaliser à moyen terme (centre de compostage, maturation des mâchefers…).

Un regroupement des activités "Traitements des déchets" sur un même site permet de limiter les transports, de maîtriser les polluants et de respecter les normes à venir.

2) **le coût global du traitement.** Si le coût de construction d'une usine neuve est plus élevé, son coût d'exploitation est moindre. Le groupement des activités sur un même site permettrait de limiter les transports et de maîtriser les coûts de l'ensemble de la filière.

3) possibilité de chauffage collectif à la Roseraie: **le passage au gaz** est techniquement possible et n'aura pas d'impact négatif sur le coût pour les habitants.

4) **le critère social:** le démantèlement de l'usine de la Roseraie doit être un projet emblématique dans la réhabilitation de ce quartier.

Tels sont les éléments qui ont guidé notre réflexion et conduiront notre choix.

C'est pourquoi notre groupe défendra la construction d'une nouvelle usine sur un autre site, comme le prévoit le schéma directeur de la région angevine depuis 1996, et l'arrêt du site de La Roseraie.

Vous pouvez nous faire part de vos réflexions par écrit ou par téléphone.

Vos élus du Groupe Municipal "Servir Angers"
UMP - UDF - Cap 21 – DvD
L. Gérault,
R. Branchereau-Massigoux,
B. Caillard-Humeau,
I. de Bodinat, J. Delin,
P. Descamps, B.Dupré,
R. Felgines, I. Martin-Krumm,
B. Sublard
Contact: 0241054037.

Majorité "Aimer Angers"

Mieux se déplacer à Angers et dans l'agglomération

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Angers mène une politique environnementale dynamique et innovante. Les transports sont un des axes de travail majeurs de cette politique.

La loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI) de 1982, proposait des plans de déplacements urbains aux collectivités locales. Cela afin qu'elles puissent intégrer leurs plans de circulation dans une politique globale de transport et mobilité.
La loi du 30 décembre 1996 "sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie" et la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, adoptée le 13 décembre 2000, ont renforcé le rôle des PDU.

Angers s'est très tôt engagée dans cette démarche. On constate d'ailleurs aujourd'hui que la politique des transports publics repose d'abord et avant tout sur la volonté des collectivités territoriales.
En France, les transports représentent 35 % de la consommation d'énergie. La moitié de cette énergie est consommée en ville. Les impacts environnementaux sont nombreux: dégradation de la qualité de l'air, contribution au réchauffement climatique, dégradation du patrimoine. Outre ces impacts, les transports représentent des nuisances croissantes que nous connaissons tous: les embouteillages, le bruit, la perte de temps.
Pour notre ville, comme sur tout le territoire, le nombre de déplacements en voiture constitue 60 % des déplacements. Sur l'agglomération, le nombre de déplacements total a augmenté de 20 % en 10 ans.
Nous nous devons d'anticiper et d'imaginer les déplacements de demain.
Notre Plan de Déplacements Urbains (PDU) s'inscrit dans le périmètre de l'agglomération. En effet, 75 % des déplacements sont internes à l'agglomération angevine. Il est désormais l'outil de référence pour notre Angers-Agglomération.

Le plan de déplacement urbain vise à définir les principes généraux de l'organisation des transports, de la circulation et du stationnement afin de permettre d'assurer un équilibre entre, d'une part, les besoins de mobilité et, d'autre part, la protection de l'environnement et de la santé.

C'est un document d'orientation générale des stratégies de gestion et d'offre de déplacements.
Nos objectifs sont les suivants:
• garantir à tous le droit à la mobilité et à l'accès aux services,
• améliorer l'attractivité de l'offre des transports collectifs et des modes doux,
• inciter à l'usage optimisé de la voiture et réduire la distance des déplacements,
• garantir une desserte régionale et nationale de l'agglomération,
• préserver la qualité de vie, l'environnement et les paysages.

Le plan de déplacements urbains s'inscrit donc dans une politique de développement durable et équitable du territoire.

Il préconise le développement des modes alternatifs de déplacement et la régulation de l'automobile. Nous ne chasserons pas la voiture des villes, ce n'est pas notre souhait. Notre volonté est de rééquilibrer les modes de transport en donnant plus de place notamment aux alternatives à la voiture.

Pour cela, le PDU propose de doter l'agglomération et la Ville d'Angers d'un transport collectif moderne, respectueux de l'environnement et attractifs pour les voyageurs. C'est notre projet de tramway pour Angers-Agglomération qui s'inscrit dans cette logique globale.

En dépit d'un contexte national inquiétant, Angers ne renonce pas à poursuivre une politique de transports publics en faveur de la solidarité et de l'égalité. Notre projet de tramway est porteur d'un élan solidaire à l'échelle de l'agglomération que nous entendons poursuivre.

Parce que notre rôle à tous est déterminant, nous souhaitons donner les moyens à chaque Angevin de circuler autrement.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Avec Mix'âges, la Ville réuni

La place des personnes âgées dans la cité est au cœur de la politique gérontologique de la Ville. La démarche "Grandir et vieillir ensemble", lancée en 1998, a permis la mise en place de projets concrets. Témoin, la semaine Mix'âges, du 10 au 16 mai.

"*La politique gérontologique de la Ville a évolué,* souligne Hervé Carré, adjoint au Retraités et personnes âgées. *Elle était auparavant surtout axée sur les services à rendre aux personnes. Elle met aujourd'hui l'accent sur les contacts entre générations et ce, de façon globale, loin de l'image d'Épinal d'un enfant et d'une personne âgée en train de lire ensemble.*" L'idée directrice est simple: une collectivité doit bénéficier de la richesse de toutes les personnes qui la composent, quel que soit leur âge. "*Si la société met des gens à l'écart parce qu'ils sont vieux ou handicapés, elle s'appauvrit,* considère Patrice Éloy, directeur du centre communal d'action sociale. *Une ville qui se développe tire parti de tout et de tous. Les personnes de plus de 60 ans ne sont peut-être plus de la même façon dans l'économie de la ville, mais elles peuvent lui apporter de la richesse autrement.*"

"Grandir et vieillir ensemble"

Dès 1998, le colloque "Dessine-moi un futur" a permis de lancer la démarche "Grandir et vieillir ensemble". Concrétisée par l'appel à 100 projets, elle a pour but d'accompagner ce que les retraités peuvent apporter, de rendre possibles les rencontres entre générations, d'établir des connexions fécondes entre les différents âges.
Six ans après, elle est toujours d'actualité. Des actions sont terminées, soixante-dix sont toujours en cours et il en naît de nouvelles constamment.

L'espace Welcome, un lieu privilégié

La semaine Mix'âges, qui se déroule du 10 au 16 mai, met en valeur une trentaine de projets: danse contemporaine ou théâtre réunissant tous les âges; apprentissage de la boule de fort; jardins pédagogiques; réflexions sur la situation des demandeurs d'asile… "*Il s'agit bien d'actions portées par les Angevins, et non par le service Animations retraités,* souligne Pierre-Olivier Lefebvre, responsable du service. *C'est pour cela qu'elles fonctionnent. Pendant cette semaine, nous mettons en exergue non pas des coups ponctuels, mais bien des rencontres intergénérations au long cours.*" Ainsi, l'atelier mosaïque à Monplaisir est commencé depuis plusieurs mois, les tournois d'échecs aux Justices ou les cours de philatélie à Belle-Beille depuis plusieurs années.
Trois axes principaux ont guidé le choix des événements: la place des adolescents et préadolescents dans l'intergénération; la prise en compte des différentes cultures dans la rencontre des âges; les partenariats indispensables pour faire durer l'action ponctuelle.

Thierry Bonnet

Atelier mosaïque à la résidence pour personnes âgées La Corbeille d'argent, à Monplaisir, avec le centre de loisirs Henri-Cormeau.

tier prévu aux Justices le 15 mai est une bonne traduction de ces options. Il est organisé par la résidence de la rue Manet, mais il aura lieu à l'extérieur, sur la rue fermée à la circulation. En outre, les habitants d'en face, les associations et le centre commercial, sont associés à la préparation, tandis que les jeunes viendront jouer des percussions. De quoi montrer que la résidence fait partie intégrante de la vie du quartier.
D'autres animations auront lieu à l'espace Welcome, pour faire connaître ce lieu privilégié de la rencontre entre les âges, où tous les Angevins qui ont envie de s'impliquer trouvent des interlocuteurs et un soutien. "*Nous faisons en sorte que les connexions se fassent, qu'elles trouvent un point d'ancrage,* affirme Pierre-Olivier Lefebvre. *Nous créons les conditions pour que les projets puissent exister, ensuite ils vivent d'eux-mêmes.*"
Le 14 mai, à 16 h, la charte de l'intergénération sera signée. Elle reprend et solennise les idées exprimées lors du colloque des 27 et 28 mai 2003, qui avait rassemblé deux cents personnes autour de l'intergénération et ses valeurs. Cette signature prendra place dans une journée festive ouverte à tous, sur la place Maurice-Saillant transformée en place de village: pique-nique, animations, méchoui et soirée dansante. ■

Mix'âges, du 10 au 16 mai

Une trentaine d'animations sont prévues pendant la semaine, la plupart ouvertes à tous les Angevins. Plusieurs ont lieu à l'espace Welcome, d'autres sont organisées dans les résidences pour personnes âgées, mais aussi dans les écoles, maisons de quartier, foyers de jeunes travailleurs… Journée festive le vendredi 14, place Maurice-Saillant, à partir de 12 h: pique-nique (à apporter), animations jusqu'à 18 h, méchoui et grand bal avec l'orchestre Mickaël Percher jusqu'à 23 h. Gratuit sauf dîner, 5,50 €, 4 € moins de 12 ans. Plaquette programme disponible à l'hôtel de ville, à l'espace Welcome et dans tous les lieux d'accueil de personnes âgées. Contact: 02 41 23 13 31 ou espace.welcome@ville.angers.fr

Chorale intergénérations à la résidence La Rose de Noël, à Belle-Beille, avec des jeunes du centre Jacques-Tati. ►

t les générations

trois questions à

Hervé Carré

adjoint au Développement social
et aux personnes âgées, vice-président du CCAS

Dans quelle optique la Ville aborde-t-elle le vieillissement ?
La question centrale pour nous est la place de la personne âgée dans la ville. Beaucoup de retraités ont besoin de garder une utilité sociale, ils n'ont pas renoncé à être des citoyens dans la cité. Nous avons tout à gagner à leur tendre la main. Il faut s'attaquer à la construction habituelle de la société dont les modes de vie sont le plus souvent organisés en fonction de l'âge. La diversité des âges est un enrichissement pour chacun, la prendre en compte contribue à créer les conditions d'une bonne cohésion de la ville. C'est le sens de la démarche "Grandir et vieillir ensemble" que nous avons lancée en 1998.

Quelle est l'intérêt de cette démarche ?
Il s'agit de véritables échanges, basés sur l'a priori que l'autre, dans sa différence, peut nous enrichir. Il n'y a presque plus besoin d'actions volontaristes : nous mettons en va-

leur, dans Mix'âges, des initiatives qui n'avaient pas forcément pour parti pris le brassage des âges mais qui se déroulent bien parce que ce mélange a lieu. Les Angevins se sentent bien quand toute la diversité de la ville est rassemblée, il suffit de voir le carnaval ou les Accroche-cœurs pour s'en convaincre : ce sont deux événements très intergénérationnels, sans que cela ait été décidé au départ.

Quelle est l'originalité d'Angers, par rapport aux autres villes ?
Notre démarche en faveur de l'intergénération concerne toute la ville, pas seulement un secteur d'activité, comme l'aide aux chômeurs ou certains loisirs. Nous souhaitons avoir une approche globale. Actuellement, le bien vivre ensemble dans la ville est menacé par les cloisonnements entre les différentes catégories de citoyens. Il fallait donc trouver une réponse globale. L'appel à 100 projets que nous avons lancé s'adresse à tous les Angevins. La Ville l'a accompagné de moyens : l'équipe d'animation du Welcome contribue à la vie des projets. À la Ville, la question intergénérationnelle ne s'aborde pas du point de vue des personnes âgées mais sous l'angle de bien vivre ensemble. Cette question concerne toute la société. La charte de l'intergénération qui sera signée le 14 mai reprend bien évidemment l'ensemble de ces valeurs.

Albert/archives

Thierry Bonnet

Le 29 avril, réunion d'information pour les habitants du quartier Verneau-Capucins avec le président du conseil consultatif, Michel Houdbine (à droite).

Conseils de quartier : bientôt tous en place

Bientôt les dix quartiers auront leur conseil consultatif. Le Lac-de-Maine et la Roseraie ont été les premiers dotés d'une assemblée en avril 2003, suivis six mois plus tard par Monplaisir et Belle-Beille. Désormais, les six derniers conseils consultatifs sont en cours de création. Il s'agit des quartiers Centre-ville et La Fayette ; Justices, Madeleine et Saint-Léonard ; Verneau et Capucins ; Deux-Croix, Banchais et Grand-Pigeon ; Saint-Serge, Ney et Chalouère ; Doutre, Saint-Jacques et Saint-Lazare.

Démocratie participative

Dans chaque quartier, le maire vient expliquer en réunion publique l'esprit qui préside à cette initiative : *"Il s'agit d'une volonté de développer la démocratie participative. Personne ne connaît mieux un quartier que ses habitants. Le but est donc de valoriser cette expertise d'usage au sein d'une assemblée. Attention, nous n'abandonnons pas notre pouvoir. Les décisions finales appartiendront toujours au conseil municipal. Néanmoins, il sera évidemment tenu compte de l'avis, du point de vue ou des idées d'un conseil consultatif de quartier dans l'élaboration d'un projet."*

Le conseil de la Roseraie participe ainsi à la définition des fonctions de la future salle de réunion familiale du Hutreau, réfléchit sur l'évolution de l'usine d'incinération et va envoyer une délégation observer le tramway orléanais en juin. Celui du Lac-de-Maine a créé des groupes de travail sur la future maison des services publics et sur les aires de jeux pour enfants. D'autres devraient suivre sur la jeunesse, les déplacements ou la future salle festive. À Belle-Beille, on va parler en réunion plénière de la future zone d'aménagement concerté.

Chaque conseil est présidé par un élu de la majorité qui assure le lien avec la municipalité. Il est composé de trente membres : six élus dont un de l'opposition ; douze personnes du milieu associatif ; et douze habitants. Ces derniers sont désignés suite à un tirage au sort parmi les candidats. L'âge minimum pour postuler est de 16 ans. Pour le quartier Centre-ville - La Fayette, cent trente-six habitants étaient candidats pour douze places de titulaires et autant de suppléants. Néanmoins, les personnes non retenues pourront participer aux nombreuses réunions et groupes de travail thématiques. ■

Quartier par quartier

Centre-ville, La Fayette : candidatures closes, installation du conseil le 1er juin. Justices, Madeleine, Saint-Léonard : candidatures closes, installation le 2 juin. Verneau, Capucins : candidatures closes, installation le 23 juin. Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon : clôture des candidatures le 17 mai et installation du conseil le 29 juin. Saint-Serge - Ney - Chalouère : clôture des candidatures le 24 mai et installation le 30 juin. Doutre - Saint-Jacques : clôture des candidatures le 28 mai et installation le 8 juillet. Renseignements : 02 41 05 40 58.

Les abords du musée en chantier

En prévision du nouveau musée des beaux-arts, la place Saint-Éloi et le jardin sont en chantier. Objectifs : donner une identité forte à cet îlot culturel et offrir aux piétons un cheminement agréable pour rejoindre le centre-ville.

Sur les pavés de la place Saint-Éloi sera installée une sculpture monumentale.

Thierry Bonnet

Le 17 juin, le musée des beaux-arts rouvrira ses portes après cinq ans d'un chantier titanesque qui donnera à Angers un outil culturel exceptionnel. La Ville en profite pour réaménager l'ensemble des abords. De part et d'autre des bâtiments, deux chantiers sont donc en cours depuis le début de l'année : la rénovation de la place Saint-Éloi et la création d'un nouveau jardin des beaux-arts.

Une sculpture place Saint-Éloi

L'entrée principale du musée se situera place Saint-Éloi. Un immense tapis de pavés est en train d'y être posé. Il recouvrira la place, la rue du Musée et le passage Saint-Éloi. *"Il donnera à l'ensemble une identité forte à caractère historique afin d'attirer les piétons des rues Toussaint, Saint-Aubin et des Lices"*, explique Monique Pirotais, maire-adjoint aux Parcs, jardins et paysages urbains. Les travaux s'accompagnent du ravalement des façades du secteur. Pour décorer la place, seront installés deux bacs fleuris, quelques arbres et, dans le prolongement de l'entrée du musée, une œuvre monumentale. Cette sculpture d'Igor Mitoraj intitulée *Per Adriano* représente un visage. À la belle saison, la place accueillera également la terrasse de la cafétéria du musée. Désormais, l'ensemble sera rattaché au plateau piétonnier Saint-Aubin. La circulation automobile y sera donc quasiment nulle. Seuls les riverains, les usagers du temple protestant et ceux des réserves du musée pourront y accéder.

Le jardin : un passage obligé

De l'autre côté du logis Barrault, se poursuit l'aménagement du jardin des beaux-arts : 7 500 m² situés entre le boulevard du Roi-René, la bibliothèque Toussaint, la galerie David-d'Angers, le musée et le restaurant universitaire (RU). Auparavant, la fréquentation du site était assez confidentielle, composée d'étudiants sortant du RU et de quelques habitués. Désormais, il doit s'ouvrir au plus grand nombre et devenir le passage obligé des piétons venant du quartier de la gare vers le centre-ville. *"Afin de créer un phénomène d'aspiration à partir du boulevard du Roi-René, il a été décidé d'offrir une perspective monumentale donnant sur l'arrière du bâtiment"*, précise Monique Pirotais. Une grande allée rectiligne mènera donc du boulevard au pied de la grande terrasse où se situera une entrée secondaire du musée. Pour les promeneurs, il sera d'ailleurs possible de traverser la grande galerie d'accueil et passer ainsi librement du jardin à la place Saint-Éloi. Le jardin proposera également deux autres sorties : rue Toussaint par le porche du cloître Toussaint et rue du Musée par un petit escalier.
La végétation se composera bien sûr d'arbres mais également de bosquets de rhododendrons et d'azalées pour offrir des touches de couleurs. À l'entrée du boulevard du Roi-René, l'allée centrale sera plantée d'ifs taillés en topiaires afin d'attirer l'œil des passants. La pelouse tiendra aussi une place importante permettant d'accueillir à l'occasion des expositions d'œuvres monumentales. Le cloître Toussaint va être transformé en jardin de cinquante-quatre pots de buis taillés en boule, qui pourront être facilement déplacés en cas de spectacles comme ceux du festival Angers l'été.

Thierry Bonnet

Côté jardin, une grande allée offrira une belle perspective depuis le boulevard du Roi-René.

Inauguration le 17 juin

Les chantiers seront terminés pour l'inauguration le 17 juin et les abords du musée ouverts au public. Néanmoins, il restera deux détails à régler au cours de l'été dans le jardin des beaux-arts : la pose du revêtement définitif de l'allée centrale, qui nécessite des délais de séchage, et l'installation de l'aire de jeux. Le coût global des travaux est de 2,2 M€ : 1,2 M€ côté place Saint-Éloi et 1 M€ côté jardin des beaux-arts. ■

Jean-Claude Antonini vice-président de la Région

Les élections régionales ont entraîné un changement de majorité. Jean-Claude Antonini, maire d'Angers, est devenu vice-président de la région des Pays de la Loire.

Thierry Bonnet

Pourquoi avez-vous accepté un poste de vice-président à la Région ?
J'ai toujours refusé d'être candidat à des mandats nationaux de député ou de sénateur. Je resterai toujours un élu de terrain. Je ne découvre pas le conseil régional, j'y suis élu depuis 1998. Il m'a toujours paru important de siéger dans cette assemblée. En effet, commune et région sont complémentaires dans de nombreux domaines. Tête de liste départementale de la nouvelle majorité, il était logique que j'accède à un poste de vice-président. Je serai également le président de la commission Infrastructures et aménagements.

Pour Angers, est-ce un plus ?
Je pense que oui. Nous insistions beaucoup dans notre programme sur une meilleure prise en compte du rôle des métropoles régionales. Nous souhaitons développer la complémentarité entre pays ruraux et pays urbains et non avoir une vision antagoniste de leurs relations. En outre, la Région va pleinement assumer sa mission, jusque-là ignorée, en faveur des transports non polluants afin d'offrir des alternatives crédibles à la voiture. L'assemblée régionale va désormais soutenir les collectivités ayant des projets de tramway : Nantes, Le Mans et, évidemment, Angers.

Comment allez-vous organiser votre agenda ?
Il est certain que mon emploi du temps, déjà bien rempli, sera encore plus chargé. Le lundi sera entièrement consacré à la Région. Mais, je tiens à dire aux Angevins que je ne sacrifierai pas ma présence sur le terrain municipal. La proximité, l'écoute et la concertation ont toujours fait partie de ma vision de la politique. Il est hors de question que j'y renonce. Je crains que ce ne soit mes rares loisirs qui pâtissent le plus de la nouvelle situation. Enfin, pour faciliter le travail des élus, des bureaux délocalisés de la Région vont être créés dans plusieurs grandes villes des Pays de la Loire, dont la nôtre. ■

Nouvelle édition du guide pour les chômeurs

La Ville réédite son guide à l'usage des personnes privées d'emploi et en situation précaire, sous le nouveau titre : *Clefs de ville clefs de vie*. Publié en 1997, réédité à 15000 exemplaires en 1999, cet ouvrage était en rupture de stock. Dès sa première publication, il a été mis au point au sein d'une commission extra municipale avec les représentants d'associations de chômeurs.
Le livret a été actualisé pour tenir compte des évolutions réglementaires et des changements dans la vie angevine. En outre, sa présentation a été revue. Début mars, cinq projets de maquette ont été présentés aux associations de chômeurs et au comité d'usagers du centre communal d'action sociale (CCAS). Ils ont choisi cette couverture car elle est *"positive et dynamique"*. Ils ont souhaité plusieurs visages, de personnes d'âges différents, hommes et femmes. Le titre, avec l'emploi du mot *"clefs"*, a lui aussi été jugé favorablement. *"Le débat a été très constructif,* se félicite Alain Dolidon, du CCAS. *Le choix entre les cinq projets a fait l'objet d'une concertation vraiement exemplaire."* ■

Griff Design

Contact : CCAS, Alain Dolidon, 02 41 05 49 59.

HÔTEL DE VILLE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
E-mail : mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet de la Ville : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

SERVICES MUNICIPAUX

Fermeture des mairies de quartier le 29 mai à l'occasion de la Pentecôte.

Fermeture des bibliothèques les jeudi 20 et samedi 29 mai.

RÉUNIONS PUBLIQUES

Le maire rencontrera les habitants à propos du projet d'aménagement des espaces publics autour du théâtre "Le Quai", le 18 mai, à l'hôtel des Pénitentes, à 20 h.

Monique Pirotais, adjointe aux Parcs, jardins et paysages urbains, et Dominique Servant, vice-président de l'agglomération, présenteront le plan local d'urbanisme Centre des communes d'Angers, Avrillé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Trélazé, le 8 juin, à 20 h, au centre de congrès.

ÉDUCATION-ENFANCE

Pour toute information concernant l'inscription des enfants à l'école maternelle, s'adresser à la direction Éducation-Enfance, au 02 41 05 44 01 ou 02 41 05 43 87.

TRAMWAY

L'exposition itinérante sur le tramway sera au carrefour Beaussier - Lavoisier, du 12 au 15 mai, de 10 h à 18 h 30 ; place de l'Europe, le 17 et 18 mai, de 10 h à 18 h 30, et le 19 mai, de 8 h à 18 h 30 ; place Grégoire-Bordillon, le 27 et 28 mai, de 10 h à 18 h 30, et le 29 mai, de 8 h à 13 h 30 ; boulevard des Deux-Croix, les 2 et 3 juin, de 10 h à 18 h 30, et le 4, de 8 h à 13 h 30 ; place des Justices, du 9 au 12 juin, de 10 h à 18 h 30.

INTERNATIONAL

L'Europe XXL, l'exposition de la Région des Pays de la Loire sur les pays membres, y compris les dix nouveaux adhérents, est présentée à l'hôtel de ville jusqu'au 15 mai. Accès libre, aux horaires d'ouverture.

La ville d'Osnabrück recherche deux représentants angevins, âgés de 18 à 25 ans, intéressés par l'actualité et la situation politique dans le monde afin de participer à une conférence multiculturelle à Osnabrück, du 26 au 29 août. S'adresser dès maintenant à Jochen Harke, au 02 41 05 40 84, ou à Bérengère Porombka, ambassadrice d'Angers à Osnabrück, au 0049 (0)541 323 21 38.

L'AGGLO EN BREF

Le conseil de la communauté d'agglomération se réunira le 10 mai afin de statuer sur le sort de l'usine d'incinération des ordures ménagères de la Roseraie *(lire page 4)*.

L'usine des eaux des Ponts-de-Cé, fournissant l'eau potable aux communes de l'agglomération, a été entièrement rénovée. Son inauguration est prévue le 25 juin.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Une Maison de justice en projet à l'îlot Picasso

En un peu plus de six mois, l'îlot Picasso a complètement changé de visage. C'est la Sara qui se charge d'aménager les 2,5 ha situés à proximité de la place des Justices, entre la rue de la Pyramide et la rue Parmentier. Les chantiers de construction ont débuté à l'automne 2003 de part et d'autre du boulevard Pablo-Picasso. Côté rue Parmentier, les deux immeubles de bureaux, 500 m² chacun, sont les premiers à être terminés. Dans l'un, devrait voir le jour une Maison de justice. Il en existe déjà quatre-vingt-quinze en France. Il s'agit de réunir sur un même site la justice de proximité, les associations d'aide aux victimes, les acteurs de la médiation, ainsi que les consultations gratuites des professions juridiques (avocats, huissiers, notaires…). Fruit d'un partenariat avec le ministère de la Justice, cette Maison de justice sera en grande partie financée par la Ville et devrait ouvrir ses portes début 2005.

Thierry Bonnet

La Maison de justice devrait voir le jour dans l'un des petits immeubles de bureaux, ici à gauche sur la photo.

Côté immobilier : les treize pavillons et les cinquante-trois appartements en petits collectifs seront livrés par étapes d'ici à la fin de l'année. Et, à proximité de la rue de la Pyramide, l'important chantier du centre gérontologique devrait se poursuivre jusqu'au début 2005. Il comprendra un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Mapad) avec une capacité d'accueil de quatre-vingts places destinées plus particulièrement aux victimes de la maladie d'Alzheimer.

Si on additionne l'ensemble des logements, on peut estimer à plus de trois cents le nombre d'habitants du secteur à l'horizon 2005.

Côté circulation, le boulevard Pablo-Picasso reste fermé jusqu'à la fin des chantiers. D'ici là, un accès restreint sera autorisé aux riverains. Outre l'axe principal qui traverse la zone, une voie secondaire en sens unique va être construite entre le boulevard Picasso et la rue Parmentier, où elle débouchera en face de la rue de Ballée. ■

BELLE-BEILLE

Resto-Troc : l'équilibre alimentaire au bout de la fou

Un restaurant associatif où chacun peut venir, seul ou en famille, partager un repas dans une ambiance chaleureuse. Telle est l'idée de Resto-Troc, le restaurant associatif créé en 1987 par Émergence 49, l'association d'insertion sociale et professionnelle. Chaque jour, des déjeuners sont préparés par des personnes employées en contrat emploi solidarité. Elles sont encadrées et conseillées par le chef cuisinier, Fabrice Leroi. L'approvisionnement vient en grande partie de la Banque alimentaire, mais aussi des Jardins de cocagne pour les produits frais. Ces repas sont servis moyennant une participation financière, calculée suivant les ressources de chacun. Dans "Resto-Troc", il y a le "troc". Aussi, en échange du repas, on est invité à débarrasser les tables et à faire la vaisselle. Pour Dominique Brunet, la directrice, le Resto-troc est un lieu d'échange privilégié : *"Ceux qui se sentent très isolés peuvent y rencontrer d'autres personnes du quartier, et se faire plaisir en venant se restaurer."* Il y a cinq ans, en collaboration avec le chef, une nouvelle idée a germé dans l'esprit de Dominique : *"Nous souhaitions offrir à tous la possibilité d'avoir des repas équilibrés et de qualité."* Après des démarches auprès de partenaires et professionnels de santé, le projet "Santé Nutrition" est accepté et prend corps. Dès février 2003, un atelier "Image de soi" est lancé : *"La diététique seule ne suffisait pas, nous voulions ajouter la pratique d'une activité physique."* C'est ainsi que les premières randonnées ont vu le jour, le mardi matin, avec sur l'année près de deux cents participants. Quant aux menus diététiques, ils sont apparus sur les tables de Resto-Troc en novembre dernier. Des questionnaires ont été remis aux participants afin de prendre le pouls de cette nouvelle initiative. Les premiers échos sont encourageants. *"En plus des menus diététiques servis une fois par mois, nous allons organiser des rencontres avec un diététicien une fois par trimestre. Il pourra répondre aux questions et expliquer les mécanismes d'une bonne hygiène alimentaire."*

Thierry Bonnet/archives

On repartira ainsi de Resto-Troc avec des conseils… et quelques bonnes recettes. ■

Resto-Troc : 99, avenue Patton, 02 41 41 73 88 12.

pratique

Mairie : *5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus :
- Mme. PRODHOMME, 15 mai et 5 juin de 10 h 30 à 12 h
- M. LIMOUSIN, 29 mai, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous

LAC-DE-MAINE

Une passerelle au service des travailleurs handicapés

Installée aux Plateaux du Maine, sur les hauteurs du quartier, l'association "Cap Emploi" a ouvert ses portes en septembre 2001. Autour de Marie-Anne Lortholary, directrice de l'association, une petite équipe se consacre au travail des handicapés. L'idée est née au début des années 2000: la direction du Travail et l'Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefith) lancent alors ces fameux "Cap Emploi". Co-financée par l'Agefith et l'Agence nationale pour l'emploi, cette structure a un double objectif. D'abord, orienter professionnellement les travailleurs handicapés en milieu dit "ordinaire". Ensuite, sensibiliser et informer les entreprises sur leurs possibilités d'employer des personnes handicapées. *"Notre rôle n'est pas de trouver un emploi à une personne,* insiste Marie-Anne Lortholary. *C'est à elle et à elle seule que revient cette tâche. Mais nous sommes un intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et les entreprises."* Ici, chaque visiteur est accueilli individuellement par un chargé de mission qui le suivra dans ses démarches. *"L'accompagnement est parfois complexe à mettre en place: il faut tenir compte de la personne, de son histoire, de ses fragilités et lui proposer un projet d'orientation ou de formation qui corresponde à ses spécificités. Mais elle reste toujours l'acteur de son choix professionnel."* Chaque année, huit cents dossiers environ arrivent sur le bureau de Marie-Anne. *"Chaque demande est individualisée et bénéficie d'un accompagnement à la carte."* Y compris celles, plus rares, concernant la reprise ou la création d'activités (bureau de tabac, cordonnerie…) Depuis sa création, près de cinq cent cinquante Angevins ont ainsi trouvé un emploi par l'intermédiaire de l'association, le plus souvent à temps partiel, dans le secteur de la grande distribution ou des transports. ■

Thierry Bonnet

installée depuis 2001 sur les Plateaux du Maine, l'équipe de Cap emploi travaille au service des personnes handicapées.

Cap Emploi, 49, avenue du Grésillé, 02 41 22 95 90.

pratique

Mairie: *Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- Mme Véron, 15 mai et 5 juin de 10 h 30 à 12 h
- M. Martin, 29 mai, de 10 h 30 à 12 h
- M. Carré, 22 mai, de 10 h 30 à 12 h

en bref

Séance plénière publique du conseil consultatif de quartier le 9 juin, à partir de 20 h, à l'école Mollières. Une délégation de Suédois impliqués dans des comités de quartier à Södertälje sera présente. À cette occasion, le point sera fait sur les groupes de travail: communication, maison des services publics, modes de déplacements, salle festive, plateau sportif et réunion d'informations jeunesse. Renseignements: 02 41 05 48 74.

Le programme des séjours et stages été pour les 6-11 ans et les 11-14 ans est disponible à la maison de quartier, 02 41 48 05 40.

Des écoliers en spectacle pour le Togo

Belle initiative de l'école du Bois de Mollières: son spectacle Tigo au Togo, pour lequel elle a créé la pièce de théâtre, des décors et des chants, a été donné au théâtre Chanzy, avec quelque 280 écoliers sur scène. Les bénéfices de cette soirée, organisée en lien avec le Secours populaire, ont été reversés au profit de la scolarisation des enfants au Togo, soit plus de 1 200 €.

Albert

en bref

Bourse aux vêtements "Printemps-Eté 2004" de l'association des habitants, les 14 et 15 mai (dépôt le 13). Contact: 02 41 44 02 20 ou 02 41 47 43 63.

pratique

Mairie: *Le Trois-Mâts, 42, place des justices, 02 41 79 14 40. Mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et samedi, 9 h - 12 h 30, et vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- M. Chiron, 22 mai et 5 juin de 10 h 30 à 12 h
- Mme Roland, 12 et 26 mai de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous

rchette

en bref

Les permanences des travailleurs sociaux au local projet, 99, avenue Patton ont lieu désormais le jeudi, de 16 h à 18 h Contact: 02 41 34 28 84.

L'association Vibrations orientales a pour but la promotion des cultures orientales sous toutes leurs formes: stages d'initiation pendant les vacances, après-midis découverte, cours de danse… Renseignements au centre Jacques-Tati, 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 51 90 ou 02 41 73 98 92.

ROSERAIE

Le conseil consultatif planche sur les salles du Hutreau

La construction des salles familiales du Hutreau devrait démarrer en septembre, pour se terminer à l'été 2005. C'est un des tout premiers projets sur lesquel planche le conseil consultatif de quartier (CCQ), en commissions et groupes de travail. Le 22 avril, il constituait le premier dossier de la réunion plénière du CCQ. *"Le chemin du Hutreau étant limitrophe avec Sainte-Gemmes, nous devons absolument étudier avec cette ville les questions de circulation et de stationnement"*, a fait remarquer Bernard Claude, vice-président pour les associations. Frédéric Béatse, président du CCQ, a précisé que ces questions sont en cours de réflexion. Des parkings végétalisés, ne figurant pas dans le projet initial, ont été ajoutés au dossier, à la demande du CCQ.

Thierry Bonnet

Quant à Lyliane Vurth, vice-présidente pour les habitants, elle a relayé une autre préoccupation des habitants: *"Même s'il est situé en zone de faible densité de population, un équipement tel que celui-ci génère forcément du bruit, notamment à cause de la circulation les soirs de réunions et fêtes."* Cette remarque a déjà été faite par le CCQ et *"nous avons demandé à l'architecte de positionner les ouvertures de la salle du côté opposé aux maisons"*, a souligné Frédéric Béatse.

Le bâtiment devrait fonctionner comme les salles du Doyenné, c'est-à-dire qu'il sera accessible à tous les Angevins. *"Il sera intéressant que vous réfléchissiez en groupe de travail sur la priorité à donner, ponctuellement, aux personnes du quartier*, a suggéré Frédéric Béatse. *C'est de toute façon un sujet dont nous aurons l'occasion de reparler ensemble."* Le président a conclu sa présentation en proposant au CCQ une visite sur place, à la rentrée, lors du début des travaux. ■

en bref

Ateliers création d'entreprise, avec la Boutique de gestion d'Anjou les 27 mai et 17 juin au centre Jean-Vilar, Renseignements: BGA, tél. 02 41 66 52 52.

Fête du jeu, le 29 mai, place Jean-XXIII. *(Lire page 6)*. Contact: 02 41 47 11 92 ou 02 41 68 92 50.

pratique

Mairie : *6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi, jeudi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
Mme SOLÉ, 13 mai et 3 juin, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous
M. BÉATSE, 15 et 29 mai, de 10 h 30 à 12 h

MONPLAISIR

Les lycéens plongent dans le polar

"Une vague retourne *le corps. C'était le boss, mort." "Soudain, il (...) se penche et voit un corps, ses lèvres étaient violettes, sa peau très pâle (...). C'était Thomas."* Fièvre au centre de documentation du lycée Emmanuel-Mounier. Mais qu'écrivent donc les élèves de 2e B? Ce n'est pas un cours de français, mais un atelier d'écriture, initié par Nathalie Métais, documentaliste, et Claudine Poulet, enseignante de lettres. Le 29 mars, Dominique Delahaye, auteur de romans policiers, nouvelles et bandes dessinées, a passé toute la journée avec les élèves. *"Il leur a lu une de ses nouvelles*, précise Nathalie Métais, *puis leur a donné le fait divers sur lequel il s'était basé, pour qu'ils mesurent l'écart entre le réel et l'écriture."* Après discussion et conseils, les jeunes ont commencé à écrire à leur tour, à partir d'un fait divers inventé. *"Pour moi, prof de français, c'est passionnant*, se réjouit Claudine Poulet. *Les cours deviennent denses et concrets!"*

Albert

Dominique Delahaye discute polar avec les lycéens.

La seconde phase d'écriture a commencé dès la rentrée de Pâques. Ce 20 avril, chacun travaille son texte à sa façon. Audric aime surtout inventer des situations, Idir apprécie de développer un suspense, tandis que Sabrina se concentre sur le caractère de ses personnages, tout comme Laura: *"Tenir la même personnalité jusqu'au dénouement, c'est assez dur mais passionnant!"*

Après les corrections avec le professeur et quelques allers-retours par mail avec l'auteur, les textes mis au point seront publiés sur le site du lycée et sur celui du rectorat. ■

http://mounier-lycee49.ac-nantes.fr

en bref

Concert étudiant de l'ESA avec la fanfare festive Zéphyrologie, le 12 mai, à 22 h 30, à la maison pour tous. Tél.: 02 41 43 84 09.

Conférence sur "l'éducation traditionnelle au Mali et en Afrique de l'Ouest", le 13 mai, à 20 h 30, à la maison pour tous.

Journée "Destination Palestine", ateliers vidéo, conférence-débat et soirée spectacle, le 15 mai, de 14 h 30 à 23 h. Contact: maison pour tous.

pratique

Mairie : *7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- Mme SALLÉ, 14 mai et 4 juin, de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous
- Mme TAMTOUIR sur rendez-vous

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Il était une fois… à la bibliothèque Saint-Nicolas

C'est l'histoire d'Anne et d'Émilie, bibliothécaires. Chaque dernier mercredi du mois, elles se font conteuses. *"Comme dans toutes les autres bibliothèques municipales, l'heure du conte est un moment privilégié. Nous accueillons les enfants et leurs parents autour d'une histoire. La lecture est souvent considérée comme un acte individuel. Ici, c'est un temps d'échange, une écoute collective. Ce plaisir est partagé aussi bien par les enfants que par leurs parents."* Raconter une histoire, c'est aussi stimuler l'imaginaire des bambins, les faire rêver. Anne et Émilie s'y emploient en accompagnant parfois leur récit d'instruments de musique ou de peluches.

Thierry Bonnet

Émilie et Anne, une fois par mois, se font conteuses.

Quant au choix des histoires, les deux jeunes femmes se fient à leur feeling: *"Nous piochons dans le répertoire classique des recueils de contes mais aussi dans le registre contemporain."* L'heure du conte est également l'occasion pour certains parents de découvrir ce lieu qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Le public d'Anne et d'Émilie oscille entre 18 mois et 5 ans. Pour les tout petits, une lecture est proposée une fois par mois, le mardi: *"Ce jour là, ça galope partout !"* Leurs aînés sont plus sages: confortablement installés sur les genoux de leurs parents, ils écoutent religieusement *"les dames qui racontent des histoires"*. ■ **MB**

Bibliothèque Saint-Nicolas, 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 79 42

en bref

Le secteur enfance famille propose des sorties en mai et juillet. Renseignements et inscriptions: maison de quartier Saint-Jacques - Saint-Nicolas, 41, rue Lionnaise, 02 41 24 89 10.

Visages, exposition de dessins et d'esquisses d'Olivier de Stoppani, les 15 et 16 mai, de 14 h à 18 h, à l'espace Pelletier du Bon-Pasteur, rue Euphrasie-Pelletier. Tél.: 02 41 72 12 80.

pratique

Mairie: *47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi et jeudi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- M. Belot, sur rendez-vous
- Mme Tombini, 19 mai, de 14 h à 15 h

VERNEAU, CAPUCINS

Daniel Louet, "maître" de la boule de fort

Niché au fond d'un jardin, sur les bords de la Maine, c'est ici que se trouve l'atelier de Daniel Louet. Au sol, des copeaux de bois, des outils suspendus et un imposant tour à métaux. Bienvenue dans l'antre d'un fabricant de boules de fort. *"J'ai découvert la boule de fort un peu par hasard. En 1982, des amis m'avaient emmené à Sainte-Gemmes assister à une partie."* Pour ce Breton d'origine, la véritable aventure commence quelques années plus tard: *"En 1989, après vingt-deux ans passés dans le secteur bancaire, j'ai décidé de me lancer dans la fabrication de boules de fort."* Autodidacte, il commence son apprentissage dans un atelier des Ponts-de-Cé. Quelque temps plus tard, il installe son activité chez lui. Depuis quinze ans, il découpe, tourne, polit bois ou plastique. La fabrication des boules de fort est un savant mélange d'art et de précision. Daniel avoue sa préférence pour les boules en bois: *"J'utilise le cormier, c'est un arbre qui pousse dans la région. Il présente l'avantage d'être un bois dur et d'avoir un grain fin. Le toucher est velouté et j'aime voir les veines du bois qui ressortent."* Chaque fabricant a sa propre méthode. *"Il faut compter trois heures pour fabriquer une paire de boules. Comme pour mes confrères, mes boules sont repérables par la marque de fabrique personnelle que j'y grave. C'est notre signature."* Il y a pourtant une signature que le joueur ne voit pas, celle de l'âme du créateur. Souvent, Daniel sort de son atelier pour aller voir ses boules *in situ*. *"J'aime les voir vivre, évoluer, rouler. Une boule de fort, c'est un bel objet."* Ses clients? Le plus jeune est âgé de douze ans et le plus ancien affiche fièrement quatre-vingt-douze printemps. *"Ma clientèle vient des environs mais d'autres départements aussi: l'Indre-et-Loire, la Sarthe et même la Loire Atlantique avec l'Amicale des Angevins de Saint-Nazaire !"* Daniel a ses fidèles, tel ce client qui joue près de deux cents parties par an! ■ **MB**

Thierry Bonnet

Sur les bords de Maine, Daniel Louet fabrique des boules de fort.

en bref

Catherine Demay, nouvelle animatrice de Pause Laverie, a modifié ses horaires d'accueil: le mardi et le jeudi, de 14 h à 18 h, et le vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30.

pratique

Mairie: *1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
Mercredi, 9 h - 12 h 30 et jeudi, 9 h - 12 h 30 et 14 h -17 h 30.

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- Mme Tombini, 2 juin, de 10 h 30 à 12 h
- M. Houdbine, 14 mai et 4 juin, de 10 h à 11 h 30

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Le bien-être des habitants s'écrit avec un… Trait d'Union

L'histoire commence il y a six ans. À l'origine de l'association Trait d'Union, Alima Tahiri, une jeune femme d'origine africaine. Dans ce quartier aux origines culturelles multiples et variées, elle souhaitait créer un espace de rencontres et d'échanges pour les habitants. En juin 1997, les vœux d'Alima sont exaucés: Trait d'Union ouvre officiellement ses portes.

Dès le départ, l'association s'est fixée certains objectifs: faciliter le lien entre les cultures; permettre l'intégration sociale; lutter contre l'exclusion et l'échec scolaire. Concrètement, son action se décline autour de plusieurs activités. D'abord, le "relais-parent", qui permet aux familles de venir échanger sur les problèmes qu'elles sont susceptibles de rencontrer avec leurs enfants. Cette action est menée conjointement avec le centre social de la caisse d'allocations familiales et d'autres intervenants sociaux. *"Très souvent, les parents n'osent pas franchir le seuil de l'école pour rencontrer les enseignants. L'association sert alors d'intermédiaire et leur permet de s'impliquer davantage dans la scolarité de leurs enfants."* Cette initiative a été complétée par une permanence d'écoute personnalisée.

Thierry Bonnet

Alima, la responsable de Trait d'Union, en compagnie de Thérèse, une des bénévoles.

Toujours autour de l'éducation, l'association a mis en place, à la demande des parents, un accompagnement scolaire auprès des élèves en difficulté. Il se déroule au collège Montaigne. Dans certaines situations, l'association peut servir de médiateur entre l'établissement et les familles.

Autre lieu, autre action: la laverie communautaire "Tambour Battant", ouverte en juin 2002, remporte un franc succès, témoin la récente mise à disposition d'un local pour laver les tapis *"avec des habitants qui viennent tout spécialement de Monplaisir, de la Roseraie et de Verneau"*.

Comme pour les autres activités – les séances de musique ou, plus récemment, la couture –, on vient ici pour échanger ses savoirs et être ensemble. Certains poussent la porte juste pour le plaisir de boire un café et discuter.

Cet été, Trait d'Union a initié avec succès un autre projet: "Soleil d'été". Chaque mercredi, parents et enfants se retrouvaient autour d'activités ludiques. Les quelque trente bénévoles de l'association ont réussi leur pari: Trait d'Union est devenu un relais indispensable dans la vie quotidienne du quartier. ■

Trait d'Union, 50, rue de Jérusalem, 02 41 43 16 15.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

Lavis à l'ancienne: savoir-faire et tradition

Dans les veines de Patrick Hirbec coule du bois… Ébéniste d'art de formation, il a toujours été en contact avec le bois, matière noble par excellence. Le hasard de la vie l'a amené à travailler pendant sept ans dans un atelier d'encadrement. Il y apprend les différentes techniques de cet art. Puis en janvier 2003, il décide de se lancer: *"J'hésitais entre reprendre un atelier d'encadrement ou revenir à mes premières amours, la restauration de meubles anciens."* Une opportunité s'offre à lui, il saute le pas. Monsieur et Madame Fardeau, propriétaires de l'atelier du même nom, lui cèdent leur affaire après dix-huit années de bons et loyaux services. *"Cet atelier a une histoire. Il a été créé en 1899 par Bruel, célèbre relieur angevin. J'ai eu la chance d'avoir à mes côtés pendant six mois Monsieur Fardeau qui m'a transmis son savoir-faire. Je lui en suis toujours très reconnaissant."* Patrick parle de son métier avec passion: *"Nous essayons toujours de travailler à l'ancienne en respectant le style de ce qui nous est confié."* Outre sa fonction d'encadreur, Patrick propose également la restauration de cadres anciens à la feuille d'or. C'est Arsène, doreur autodidacte et lauréat en 2003 du 1er prix au concours national de dorure, qui l'assiste précieusement dans cette tâche délicate. *"Nous travaillons dans le respect des coloris d'origine et utilisons des feuilles d'or à 23,6 carats. Certaines restaurations peuvent représenter jusqu'à vingt-cinq heures de travail!"* Mais l'encadrement d'un tableau ne se résume pas à la pose d'une simple baguette de bois: *"Lorsqu'un client vient me voir, je prends le temps de l'accueillir, de passer quelques instants avec lui pour savoir ce qu'il souhaite, connaître ses goûts et l'environnement dans lequel il vit. Ce n'est pas simplement un tableau que les gens m'apportent, ce sont aussi parfois des souvenirs. C'est de cet échange que naît la créativité."* ■

MB

Thierry Bonnet

Patrick Hirbec - Atelier Fardeau - 41, rue Plantagenêt, 02 41 87 44 05.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Thierry Bonnet

Les organisateurs du vide-greniers, de gauche à droite, Pierre Bodet, Gérard Bird et Jacques Moreau.

Place Ney, le vide-greniers fête ses quinze printemps

Si le printemps est propice aux grands nettoyages, il est une autre tradition incontournable: le vide-greniers de la place Ney, à la Pentecôte. Créée en 1989, cette manifestation avait pour but de financer des vacances pour les enfants du quartier. La première édition a accueilli quinze exposants et deux cents visiteurs. Depuis, la manifestation s'est rapidement étoffée. Et pour l'édition 2004, les bénévoles travaillent d'arrache-pied. Parmi eux, Gérard Bird et Noël Tridon font preuve d'un enthousiasme sans faille: *"Les préparatifs commencent dès le mois d'avril et les inscriptions trois semaines avant le jour J. Il nous est arrivé d'en recevoir plus de deux cents dès le premier jour!"*

Le vide-greniers de la place Ney possède deux particularités: priorité est donnée aux riverains de la place qui souhaitent s'inscrire; quant aux enfants, ils bénéficient d'un emplacement gratuit pour vendre leurs jouets.

L'organisation de la manifestation implique une intendance très précise. Une quarantaine de bénévoles répartis en trois équipes se partage le travail: installation du gros matériel et montage des stands dès 6 h du matin; accueil des exposants; et restauration. Pour l'installation, les branchements…, les services municipaux apportent leur concours. *"Les exposants ont parfois des demandes particulières. Ainsi, une dame nous a demandé un endroit bien précis 'parce que, nous disait-elle, ici, je vends bien!', nous avons aussi nos habitués, il y a même une personne qui vient de Saint-Nazaire et une autre de Laval!"* Ici, exposants et visiteurs viennent en famille. Résumé en quelques chiffres, le vide-greniers de la place Ney représente 420 stands, 15 000 visiteurs, 25 kg de saucisses, 160 kg de frites, 220 baguettes… Malgré son succès, les bénévoles ne tiennent pas à lui donner plus d'ampleur: *"Notre souhait est que cette journée reste un moment de convivialité. Pour qu'elle ne perde pas de son charme, nous devons conserver cette atmosphère de village, celui du Village Ney."* Le prochain vide-greniers est prévu le lundi 31 mai. ■

Vide-greniers de la place Ney, le 31 mai de 8 h à 19 h. Emplacement: 13 € et 7 € pour les adhérents. Réservations et renseignements: maison de quartier, 02 41 43 28 13. Une exposition présentera au public les travaux et réalisations des ateliers de la maison de quartier: arts plastiques, enluminure, bois, encadrement.
Maison de quartier, 9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.

pratique

Maison de quartier:
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.
Permanences des élus
- Mme BERNARDIN, 19 mai et 2 juin de 18 h à 19 h
- M. DULONG, 15 et 29 mai, de 10 h 30 à 12 h

en bref

La fête des Printanières aura lieu le 5 juin, à partir de 15 h, place Coëffard: animations, expositions, jeux, spectacles, bal et petite restauration. Renseignements au centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00.

Ateliers de préparation des Printanières ouverts à tous, le jeudi, de 14 h à 16 h 30. Programme disponible au centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 00.

Fête de quartier des Banchais, le 6 juin: vide-greniers, animations avec la troupe Ram Dam… Rendez-vous rue Haute-des-Banchais. Renseignements à la maison de quartier, 02 41 60 83 43.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier, 02 41 60 83 43
- M. CASTEL, 13 mai, de 15 h à 16 h, et 28 mai, de 11 h à 12 h
Centre Marcelle-Menet, 02 41 96 12 00
- Me LEBEUGLE, 19 mai, de 18 h à 19 h

en bref

Greniers ouverts de l'association La Fayette, le 6 juin, de 9 h à 18 h, place La Fayette. Inscriptions et renseignements: 02 41 86 18 13 ou 7, square La Fayette.

pratique

Mairie: *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- Mme CLÉMOT-STRELISKI, 24 mai, de 11 h à 12 h
- M. LANGLOIS, 15 mai, de 10 h 30 à 12 h
- M. LEBOUC, 22 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

Thierry Bonnet

Travaux au parc de la Chalouère

Depuis le 10 mars et jusqu'à fin juin, le parc Paul-Pousset, à l'angle des rues de la Chalouère et Victor-Hugo, est fermé pour travaux d'aménagement. Après concertation avec les habitants, la Ville a décidé de le doter d'une aire de jeux pour les enfants de 4 à 12 ans. D'autres travaux sont programmés à l'occasion: reprise des réseaux, abattage de quelques arbres et élagage. Le chantier, qui devait avoir lieu à l'automne, a été avancé pour que les habitants du quartier profitent du parc cet été. Seules les nouvelles plantations auront lieu à l'automne.

Cocktail musical à *Tour de scènes*

Subtil cocktail musical mêlant révélations et valeurs sûres, Tour de scènes va rythmer les soirées du centre-ville du 20 au 22 mai.

>MUSIQUE

Tour de scènes, pour sa septième édition, reste fidèle à sa vocation de découvreur de talents. Le festival des musiques actuelles de la Ville verra cette année une quarantaine de formations se produire les 20, 21 et 22 mai. Sans oublier les traditionnels cafés-concerts du jeudi soir proposés par la douzaine de bars partenaires. L'an passé, la manifestation se déroulait sur quatre jours. Afin d'assurer une meilleure prise en charge des groupes, il a été décidé d'un commun accord entre la Ville et l'association organisatrice Musica de revenir à une formule plus compacte. Néanmoins, le festival garde le même esprit. En 2003, près de 30 000 spectateurs en majorité âgés de 18 à 25 ans ont assisté aux différents concerts. Tous sont gratuits et se déroulent sur trois scènes installées en centre-ville. Deux lieux sont déjà connus des habitués : le quai Ligny et la place Imbach. Le troisième constitue la nouveauté de cette édition : le cloître Toussaint. *"Nous avons bien évidemment tenu compte de l'ambiance intimiste qui se dégage du site,* explique Marc Ségur, le directeur artistique du festival. *Cela nous permet de programmer une soirée entière autour des musiques qui s'inspirent du jazz. L'autre concert du cloître Toussaint sera plus marqué chanson française."*
Concernant les deux autres scènes, on peut dire de manière un peu schématique que la place Imbach accueillera les soirées aux tonalités rock et fusion, tandis que les spectacles du quai Ligny seront plutôt étiquetés musiques du monde et dance floor.
Côté programmation, Marc Ségur n'a pas rencontré trop de difficultés pour constituer son affiche, qui propose toujours le même équilibre entre musiciens confirmés, formations ayant une petite expérience et groupes amateurs dont les démos laissent présager un bon potentiel. Et, bien sûr, une bonne moitié de musiciens de la région angevine. *"Tour de scènes doit servir de vitrine à la scène locale qui se porte plutôt bien,* remarque le directeur artistique. *Pas de pénurie à l'horizon. De nouveaux groupes remplacent ceux qui disparaissent. Autre signe intéressant : la très bonne tenue des plus de quatre cents démos reçues cette année. La qualité d'enregistrement progresse constamment grâce au miracle de l'informatique qui permet à un groupe*

Picadilly, lors de l'édition 2003.
Phil Joumé

Le programme

Illustration: Franck Deniel/Ville d'Angers
La compil' du festival

Jeudi 20 mai
Place Imbach : à partir de 19 h 15 avec Khams (fusion electro métal), Mashiro (trip rock electro), Freedom for King Kong (goril' music), La Phaze (ragga jungle punk).
Quai Ligny : à partir de 21 h 30 avec Fenugrec Beat (mix music du monde), Senior Fabian (mix do Brazil), Manolito (mix salsa) et Lasco (projection vidéo).
Concert déambulation (place du Ralliement, rues Lenepveu et Saint-Laud puis quai Ligny) de 22 h 30 à minuit avec Cheese (soul funk et disco).
Les cafés-concerts à partir de 21 h aux Los Mescaleros, Café du jour, Sunset, Okapi, Loki, Entrepôt Café, Molière, Movida / Cargo, Sun Café, Boomerang, Al Cham Café.

Vendredi 21 mai
Place Imbach : à partir de 19 h 45 avec Lucid Ann (pop rock), Skeëem (pop noise), Sexypop (emo core), Sleeppers (noise).
Quai Ligny : à partir de 20 h 30 avec Maya Dagi (musique orientale), Anda (free world electro), Tinariwen (rock touareg), Adama Yalomba (musique africaine), Yelemba d'Abidjan (percussions africaines).
Cloître Toussaint : à partir de 20 h 15 avec Istria (jazz groove), Alcheringa (jazz world polychrome), Un bel après-midi d'été (théâtre miniature), Mix city (jazz rock 70's).

Samedi 22 mai
Quai Ligny : à partir de 19 h 30 avec Droogies (psyché jazz world), Mad Nomad's (world soul funk), Sire K (musique de cirque), La Petite Compagnie (fanfare d'origine incontrôlée), Zenzile sound system (dub), Kaly live dub (dub).
Cloître Toussaint : à partir de 19 h 45 avec Mansfield.tya (chanson pop), Henri Léon et les autres (chanson), Céline Villalta (chanson), Un bel après-midi d'été (théâtre miniature), Anda (free world experience).

Phil Joumé

Kaophonic tribu, sur scène en 2003.

Phil Journé

débutant d'enregistrer et de graver chez lui son disque." Côté style musical, peu d'évolution notable depuis la dernière édition. Toujours une grande diversité des genres. *"On peut juste noter la multiplication des groupes qui, tout en faisant du groove, de l'électro ou de la pop, vont piocher des influences dans le jazz. C'est pourquoi nous dédions pour la première fois une soirée entière à cette tendance."* ■

La compil' du festival

Cinquième édition de la Compil' du festival qui regroupe une quinzaine de groupes choisis parmi la programmation. Présentation du festival et outil promotionnel pour les formations, elle est gravée à mille exemplaires et envoyée aux programmateurs de spectacles du grand Ouest. En vente à CD-BD, Compact Boutique et sur le festival.

Orange Blossom, lors de l'édition 2003.

Carte blanche au numérique

>EXPOSITION

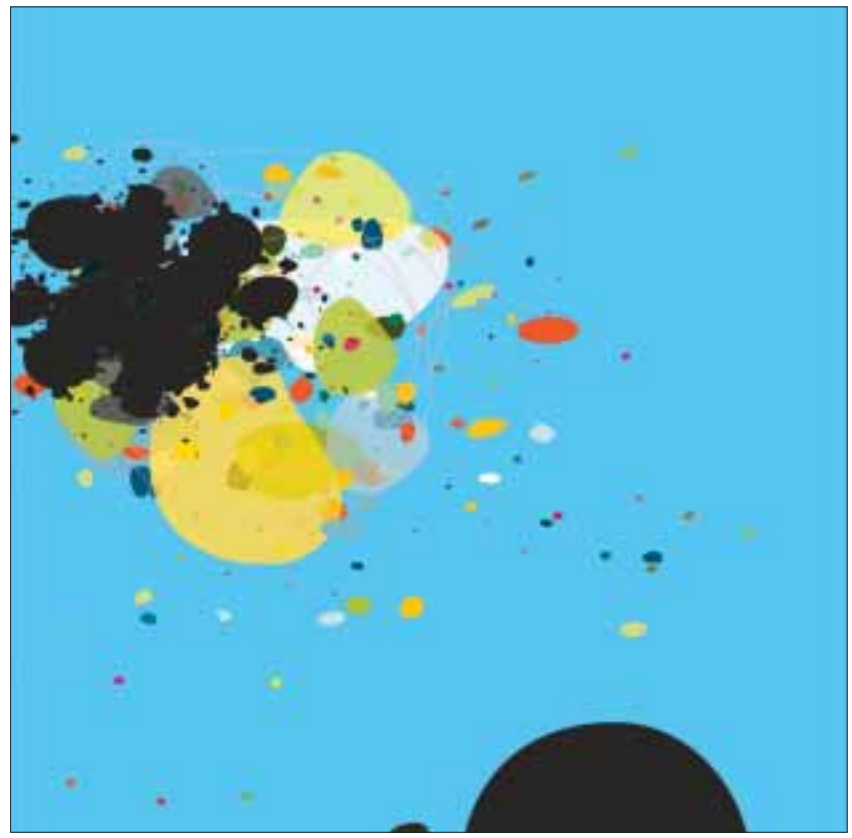

Icon Tada présente ses peintures numériques pour la première fois en France.

Au Ronceray, l'été sera numérique et virtuel. Les cinq artistes présents utilisent, en effet, le multimédia comme nouveau moyen d'expression et de création. Ils explorent "Le rapport de l'art aux jeux vidéo", sous-titre de l'exposition "Log in".

Kolkoz, duo d'artistes français, travaille sur la transformation de la réalité par le numérique. Il expose quatre installations, dont *Clone,* une boîte contenant le portait de clones des artistes pixelisés et *Tamagoshi vaudou*, une figurine en cire avec épingle en argent et tête en écran de tamagoshi.

P. Nicolas Ledoux poursuit une longue exploration dans l'histoire de l'art contemporain, à base d'images composites et de photos recomposées. Sa série d'œuvres numériques représente le rapport entre un sous-bois et Supermario, personnage emblématique de jeu vidéo.

Même inspiration pour Space Invader[1], jeune artiste français qui a pris pour pseudonyme le nom de cet ancêtre du jeu interactif. Il envahit l'espace des villes de mosaïques à la façon des pixels[2] sur l'écran. Il reporte ensuite sur des cartes de sa création toutes les mosaïques posées dans les rues et expose les cartes.

Photographies retravaillées, ensemble constitué d'un site internet et de tirages numériques figurant un monde virtuel, film sur le rapport entre réalité et virtualité : la variété des œuvres d'Ultralab reflète la volonté de ce collectif d'artistes de rechercher une forme d'autonomie artistique, politique et économique. Leur but est de montrer leur vision de l'environnement actuel à travers le numérique.

C'est ce collectif qui a décidé Icon Tada à présenter, pour la première fois en France, ses œuvres digitales. Le Japonais réalise sur ordinateur ce qu'il qualifie lui-même de *"peintures numériques"*. ■

De 2 juin au 22 août, " Log in", abbaye du Ronceray, tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30, gratuit.

(1) En français : envahisseur d'espace.
(2) Élément d'image informatique

Festival d'Anjou, du 15 juin au 10 juillet

"Beaucoup de bruit pour rien", lors de l'édition 2003.

Jean-Claude Hermaize

>THÉATRE

"Titiller et susciter *la curiosité des spectateurs"*. Tel est l'objectif du comédien Nicolas Briançon, nouveau directeur artistique du festival d'Anjou qui livrera, du 15 juin au 10 juillet, sa première programmation.

À l'affiche, une vingtaine de spectacles dont deux créations : *Le Prince Travesti*, de Marivaux, signée Nicolas Briançon, et *L'aventure des cinq frères Fadas*, le dernier spectacle des brillants Farfadas, tout spécialement dédié aux enfants. Trois lieux emblématiques ont été choisis – le château du Plessis-Macé, les arènes de Doué-la-Fontaine et le château de la Lorie –, mais Angers accueillera cependant deux manifestations :

Le Petit Prince, co-production du Printemps des orgues, à la cathédrale, le 17 juin ; et la soirée de clôture du festival, le 10 juillet, place Leclerc, avec la troupe des Farfadas.

Un beau plateau de spectacles variés et de comédiens attend les Angevins. Avec des "grosses productions" dont *L'éventail de Lady Windermeere*, d'Oscar Wilde, avec Marie-José Nat entourée d'une dizaine de comédiens, *Les Précieuses ridicules* ou *le Molière music-hall show*, avec une quinzaine de rôles, ou encore la comédie musicale de Jérôme Savary *Zazou, une histoire d'amour sous l'Occupation*, avec treize comédiens, cinq danseurs, onze musiciens. À découvrir également, quelques pièces intimistes comme *Les soirées romantiques de Nohant*, impromptus de Jean Piat, *Les mots et la chose*, de Jean-Claude Carrière, accompagné pour l'occasion par Carole Bouquet, *J'crois qu'j'suis au top*, de Raphaël Mezrahi, *Baudelaire* dit par Jean-François Balmer, sans oublier les virtuoses déjantés du Quatuor, en équilibre *Sur la corde rêve*. ■

Ouverture de la billetterie le 29 mai, à 9 h, place Kennedy. Renseignements et programme complet au 02 41 24 88 77 ou sur festivaldanjou.com

>CINÉMA

15 et 16 mai
Katia et le crocodile
Dès 6 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

19 et 20, 22 et 23 mai
Le capitaine de la forêt
Dès 5 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

26 et 29 au 31 mai
Gloups ! Je suis un poisson
Dès 3 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

2, 5 et 6 juin
Les enfants de la pluie
Dès 8 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

9 juin
Peter le chat
Dès 3 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

>MUSIQUES

14 mai
Festival Gipsy Swing
Ninine Garcia Quartet, jazz manouche. 21 h, théâtre de la place Ney.

OFX
Hip hop. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

15 mai
Orchestre César-Franck
Granados, Bizet, Berlioz, Dvorak. 17 h, chapelle des Ursules.

Nuit de la Lesbian et Gay Pride
Lady Chably, Dj Alexx, Dj JP et Monsieur K. 12 et 15 €. 20 h 45 - 4 h, Le Chabada.

15 et 16 mai
Festival Mozart
ONPL. Frank Stadler, violon ; direction Bernhard Gueller. 10 à 25 €. Le 15, à 20 h 30 ; le 16, à 17 h, centre de congrès.

16 mai
Chorale de l'université du temps libre
15 h, théâtre Chanzy.

Festival de chœurs d'hommes
6 et 9 €. 17 h, chapelle du Bon-Pasteur *(lire page 25)*.

Requiem de Mozart
Chorale de Mûrs-Érigné (110 choristes) et 25 musiciens de l'orchestre Pygmalion. Direction Jean-François Monot. 8 à 15 €. 17 h, Grand-Théâtre.

Les Voix de la Musique
Mozart, Messiaen. Ensemble Ludwig ; Julien Martineau, piano ; direction François Meimoun. 18 h 30, chapelle des Ursules.

17 mai
Festival de chœurs d'hommes
20 h 30, L'Auberge angevine, rue Cordelle.

18 mai
Nguyên Lê, celebrating Jimi Hendrix
Jazz. NTA. 8 à 21 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

DR

20 au 22 mai
Tour de Scènes *(lire page 22)*.

23 mai
Festival de chœurs d'hommes
12 à 18 €. 17 h, Grand-Théâtre.

25 mai
M
27 €. 20 h 30, Amphithéa.

26 mai
Fred Wesley
14,5 et 16,5 €. 20 h 45, Le Chabada.

27 mai
Star Academy
35 €. 20 h 30, Amphitéa.

Orchestres du conservatoire
2 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

Richard Bona
25 et 22 €. 20 h 30, salle Jean-Carmet, Mûrs-Érigné.

28 mai
David Grimal
Beethoven et Bartok. ONPL. David Grimal, violon ; direction Isaac Karabtchevsky. 10 à 25 €. 20 h 30, centre de congrès.

29 mai
Patrick Scheyder et Marc Perrone
13 €. 20 h 30, théâtre, place Ney.

3 juin
Tarmac
18 et 20 €. 20 h 45, Le Chabada.

4 juin
David Grimal
ONPL. Direction Isaac Karabtchevsky. 10 à 25 €. 20 h 30, centre de congrès.

5 juin
Journée du disque
Disques d'occaz. 2 €. 10 h - 19 h, Le Chabada.

5 et 6 juin
Chœurs de France Anjou
Hommage à Charles Aznavour. 21 €. Le 5, à 20 h 30 ; le 6, à 15 h, centre de congrès.

6 juin
Chorale Plantagenêt
Église Saint-Laud, 17 h 30.

7 et 8 juin
Mary Poppins et Starmania
Comédie musicale. École maîtrisienne des Pays de la Loire. 3 et 5 €. 20 h 30, L'Amphigouri.

8 juin
Autour de Stradella
D'après le roman de Philippe Beaussant. Avec Isabelle Poulenard. Anacréon et Le Printemps des Arts de Nantes. 10 à 20 €. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Charco-jazz
20 h 30, Grand-Théâtre.

10 juin
Mystic Revelation of Rastafari
13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

>THÉATRE

14 et 15 mai
Cravate Club
Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

Regarde-moi dans les yeux quand tu trinques !
Œuvres de Durringer et Calaferte. Cie La Thébaïde. 5 et 8,5 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

15 mai
Fête du Beaurepaire
Fanfares, verre de l'amitié, animations et spectacles surprises, lectures et vidéos, musique et bal avec Dj… avant démolition du Beaurepaire. Sur réservation auprès du NTA, 02 41 88 99 22. 18 h 30, Beaurepaire. *(lire aussi page 6)*.

19 mai
Frou Frou les bains
Comédie musicale de Patrick Haudecœur. Molière 2002 du meilleur spectacle musical. Tournées Baret. 16 à 39 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

20 au 23 mai
Aux armes, citoyens
De Louis Calaferte. Théâtre de la Baliverne. 5 et 8,5 €. Du 20 au 22, à 20 h 30 ; le 23, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

21 et 22 mai
Cravate Club
(voir 14 mai).

22 mai
Les Vamps
33 à 49 €. 20 h 30, Amphitéa.

26 mai
Anne Roumanoff
32 €. 20 h 30, centre de congrès.

27 mai
Prof !
De Jean-Pierre Dopagne. Mise en scène, Jean-Claude Idée. Avec Jean Piat. Tournées Baret. 16 à 39 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

27 et 28 mai
L'enfant recherché
De Jens Smaerup Sorensen. Mise en scène, Yvon Lapous. NTA. 14 et 18 €. Le 27, à 19 h 30 et le 28, à 20 h 30, THV, Saint-Barthélemy.

27 au 30 mai
1,2,3 partez…
Cie les Pieds dans l'plat. 5 et 8,5 €. Du 27 au 29, à 20 h 30 ; le 30, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

28 et 29 mai
Cravate Club
(voir 14 mai).

1er au 3 juin
Montedidio
De Erri De Luca. Mise en scène, François Béchu. NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30, atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

DR

3 et 4 juin
Zapptime ! Rêve éveillé d'un zappeur
Mise en scène, Hélène Ninerola et Philippe Ménard. NTA. 14 et 18 €. Le 3, à 19 h 30, et le 4, à 20 h 30, THV, Saint-Barthélemy.

La chorale Plantagenêt a cinquante ans

6 juin

Créée au sein de l'enseignement privé, elle trouvait naturellement un vivier de choristes dans les écoles secondaires catholiques. Si le recrutement s'est élargi, la chorale Plantagenêt a conservé une attirance toute particulière pour les grandes œuvres liturgiques. Après le *Messie*, de Haendel, donné en décembre, le public pourra entendre le *Requiem*, d'Anton Brückner, le 6 juin à l'église Saint-Laud. Ce concert événement marquera aussi le cinquantième anniversaire de la chorale. Les soixante-dix choristes seront dirigés, comme les vingt musiciens de l'ensemble orchestral Plantagenêt, par le jeune chef Hugo Gutierrez. Il y aura dans la salle de nombreux "anciens"[1]. Parmi eux, Claude Panterne, ancien prof de maths à l'école Saint-Julien (actuelle Saint-Martin), fondateur de l'ensemble et chef pendant dix ans.
Suite en Ré mineur, de Bach, et Requiem, de Bruckner. Le 6 juin, à 17 h 30, à l'église Saint-Laud. 10 € (6 € pour étudiants et moins de dix ans). Réservations : librairie Richer.

(1) Ils peuvent contacter le 02 41 45 94 01.

Thierry Bonnet

3 au 8 juin
Le tout pour le tout
Compagnies et ateliers de théâtre amateur, cabarets, improvisation. Théâtre, place Ney.

4 et 5 juin
Accalmie passagère
Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

6 juin
Jamel 100 % Debbouze
35 €. 18 h, Amphitéa.

7 au 9 juin
La bouche d'ombre
Édith Piaf et Jean Cocteau réunis par Éric Ferrat. Mise en scène, Florence Dupeu. NTA. 14 et 18 €. Les 7 et 8, à 20 h 30 ; le 9, à 19 h 30, atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

Phil Journé

10 et 11 juin
La légende de Gösta Berling
De Selma Lagerlöf. Mise en scène Pierre Sarzacq. NTA. 14 et 18 €. Le 10, à 19 h 30, et le 11, à 20 h 30, THV, Saint-Barthélemy.

Alain Szczuczynski

>VISITES

23 mai
Briollay
Par Jackie Charlot. Réservation Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,5 et 7 €. 15 h, mairie de Briollay.

27 mai
L'ombre du Roi Soleil
Visite insolite du château. Entrée + 1,50 €. 14 h 30, sur site.

>EXPOSITIONS

Du 14 mai au 5 juin
Peintures de Julien Parsy
Association G8 - La Retouche Angevine. Jeudi au dimanche, 14 h - 18 h 30, 3, bd Daviers.

Du 14 mai au 15 juin
Arnaud de Lajartre
Photos, sculptures, installations. Lundi au samedi, 9 h - 18 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Du 15 mai au 25 juillet
Balade littéraire à travers l'Europe
James Joyce (Dublin) ; Alberto Moravia (Rome) ; Franz Kafka (Prague) ; Alfred Döblin (Berlin); Peter Hoeg (Copenhague). Lundi au samedi, 11 h - 19 h ; dimanche et jour férié, 14 h 30 - 18 h 30, salle Bessonneau, 15 ter, boulevard Foch.

Du 27 mai au 14 novembre
Dix ans d'enrichissement des collections et nouveau parcours. 1,75 et 3,50 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h ; à partir du 7 juin, tous les jours, 10 h - 19 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

Thierry Bonnet

Variations sur la forêt, au muséum

Jusqu'au 13 juin

Forêt, le frémissement des limbes : sous ce titre, Laurent Vergne expose des photos en noir et blanc, sur le mystère des forêts. Le photographe angevin a commencé ses photos d'arbres, au hasard, il y a quelques années, avant d'approfondir la démarche et de représenter, chaque fois, une forêt en trois photos. *"J'ai un grand bonheur à être tout seul dans la forêt à faire des images,* commente Laurent Vergne. *Pourtant, c'est très difficile de cadrer, d'abord on voit plutôt un chaos de branches. Après avoir tâtonné, j'ai appris à trouver des éléments, des repères."* Le photographe propose également trois installations, dont une vitrine présentant des objets du muséum : pages d'herbier, feuilles fossiles.

Jusqu'au 13 juin du mardi au dimanche, 14 h-18 h, muséum, 2 €. Dans les bibliothèques Toussaint et Imbach, exposition jeu et heures du conte sur la forêt, pour les enfants. Muséum, 02 41 05 48 50.

Du 28 mai au 22 août
Au bonheur des Angevins
Le commerce de détail à Angers au XIXe et au début du XXe siècle. Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier.

Jusqu'au 29 mai
Peter Briggs
Dessins à la plume. Mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

Hugo Lesourd
Terres cuites. Mardi au samedi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 19 h, Regards@rt Tendances, 40, place Bichon.

Jusqu'au 1er juin
Images d'épargne
Xylographies de Jacques Villard. Lundi, 14 h - 17 h 30 ; mardi au vendredi, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 12 juin
La forêt dans les contes
Bibliothèque Toussaint.

Jusqu'au 13 juin
Forêt ou le frémissement des limbes
Photos de Laurent Vergne. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum, 43, rue Jules-Guitton *(lire ci-dessus)*.

Zapptime, 3 et 4 juin.
DR

Jusqu'au 23 juin
Rêves de pierres
Sculptures de Pétra Bajeat. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 26 juin
Vie… silencieuse
Peintures d'Edwige Witvoet. Mardi au samedi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 19 h, Regards@rt Tendances, 40 bis, place Bichon.

Jusqu'au 27 juin
Claude Verbiese, peintures
et Victor Coucosh, photos. 2 et 4 €. Mardi au samedi, 14 h - 18 h ; dimanche, 15 h - 19 h, musée régional de l'Air, Marcé.

Jusqu'au 19 septembre
Le Japon d'Hokusai
Vingt estampes. 1 à 2 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h jusqu'au 6 juin ; à partir du 7 juin, tous les jours, 10 h - 19 h, musée Pincé.

Jusqu'au 30 septembre
Voyage dans l'arche du temps
Dix ans d'enrichissement des collections des Archives de Maine-et-Loire. Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, 106, rue de Frémur.

Jusqu'au 30 avril 2005
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 6,10 €. Tous les jours, 9 h 30 - 18 h 30, château.

>CONFÉRENCES

15 mai
Histoire des quais et de la batellerie
Par Nadine Bulourde. Inscription Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,5 et 7 €. 15 h, cale de la Savatte.

18 mai
Les signes symboliques du tissu bogolan au Mali
Par Zoumana Doumbia. 20 h 15, Institut municipal.

21 mai
Joseph Mankiewicz
18 h 30, Institut municipal.

25 mai
La démocratie à la recherche de sa définition
Par Pierre Manent. Société angevine de philosophie. 20 h 30, lycée David-d'Angers.

28 mai
Les gens de lettres angevins
dans la querelle des Anciens et des Modernes au XVIIe siècle. Par Nicole Morelle, et "Influence de l'Italie sur les jardins en Pays de Loire", par Hervé de Pontavice. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

Elia Kazan
18 h 30, Institut municipal.

3 juin
La laïcité aujourd'hui
Par M. Bencheck et M. Penaruiz. Gratuit. 20 h 30, MPT Monplaisir.

11 juin
Les musées en Hongrie
Par Florence Soulez-Larivière. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

>LECTURES

27 mai
Dits et Nouvelles
Erri de Luca lu par François Béchu, théâtre de l'Échappée. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

8 juin
Les Dits de la Poésie
Paol Keineg. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

Un festival pour chœurs d'hommes

15 au 23 mai

Représentée par le prestigieux chœur Rossica, de Saint-Petersbourg, la Russie est l'invitée d'honneur de la deuxième édition du Festival de chœurs d'hommes en Anjou. La formation se produira aux côtés des chœurs de Vannes, de York et d'Osnabrück, et le non moins fameux chœur de l'Armée française, en divers lieux du département du 15 au 22 mai. De son côté, Angers accueillera le chœur d'hommes de Vannes, le Rossica de Saint-Petersbourg et le chœur d'hommes d'Anjou, à la chapelle du Bon-Pasteur, le 16 mai, à 17 h. Une répétition publique et gratuite du Rossica aura lieu chapelle des Ursules, le 18 mai, de 18 h à 19 h. Le chœur de l'Armée française, composé de quarante-huit choristes, clôturera le festival le 23 mai, à 17 h, au Grand-Théâtre. Concert du 16 mai, chapelle du Bon-Pasteur : 6 et 9 €. Concert du 23 mai, au Grand-Théâtre : 12 à 18 €. Réservations Librairie Richer, 02 41 25 50 00 ; L'Orchestral, 02 41 24 01 59 ; Chœur d'hommes d'Anjou, 02 41 32 63 03 ; Grand-Théâtre, 02 41 24 16 40 (concert du 23 mai uniquement).

La première galerie commerciale :

le passage Moirin

L'immeuble des Galeries Lafayette était jusqu'en 1919 occupé par le Grand-Hôtel. Une galerie, le passage Moirin, le traversait de la rue d'Alsace à la rue Saint-Denis, ancêtre des galeries commerciales des hypermarchés.

>HISTOIRE

1879 : la place du Ralliement n'est pas encore achevée. L'angle de la rue Saint-Denis forme une saillie peu agréable avec des immeubles hétéroclites. Entre en scène François Moirin : ancien plâtrier devenu architecte et même promoteur. Partout il œuvre pour l'embellissement de la ville. *"J'ai étudié un vaste projet d'ensemble,* écrit-il au maire le 17 février 1879, *c'est-à-dire une seule et même façade comprenant à la fois la rue d'Alsace, la place du Ralliement et la rue Saint-Denis. Cette façade aurait selon les conditions déjà imposées par la ville les mêmes lignes que la maison Berthault, mais d'un caractère plus sévère […]. Le centre de cette construction sur la place serait occupé par un vaste café et le surplus par un hôtel, […] ce qui le mettrait au centre des affaires et centraliserait en même temps la place du Ralliement."*

L'immeuble doit enserrer une construction projetée par les Renault-Lihoreau, à l'angle de la rue d'Alsace. Le seul achat des constructions existantes nécessite une dépense de 86 500 F… Pour faciliter l'exécution de l'achèvement de la place et payer les terrains employés à l'élargissement de la voirie, le conseil municipal du 7 mars vote à Moirin 25 000 F d'indemnité. Le 9 août 1879, les époux Renault-Lihoreau vendent au pharmacien Émile Giffard l'immeuble en cours de construction à l'angle de la rue d'Alsace. Ce dernier note : *"La construction a commencé les premiers jours d'avril 1879 et fut terminée pour la Saint-Jean 1880. Ces mêmes jours, la pharmacie y fut installée, ainsi que Ruby pour sa confiserie. Le 1er étage était affermé ; nous prenions possession du 2e et M. Moirin, architecte, louait le 3e étage pour le Grand-Hôtel qu'il commençait à bâtir autour de notre maison, sur le même style, comme c'était convenu entre nous trois."*

Accident mortel

La construction du Grand-Hôtel débute en juillet 1880. Les conditions de sécurité sur le chantier ne sont pas celles que l'on connaît. Le 31 mars 1880, un ouvrier ravaleur s'était tué en tombant du troisième étage de l'immeuble Giffard.
Le 13 décembre, nouvel accident mais sans victimes : un mur intérieur s'écroule cinq minutes après le départ des ouvriers… Deux mois après, un plâtrier a le crâne ouvert par une *"tuile"*. Les travaux s'achèvent sans nouvelles péripéties. Le Grand-Hôtel ouvre en 1882, cédé par Moirin à Dran, qui constitue une société par actions. Premier immeuble d'Angers doté d'un ascenseur, tout un confort jamais vu en Anjou s'y déploie. Un dépliant de 1895 indique qu'il *"justifie surtout son titre par son installation luxueuse et l'importance de ses services : table d'hôte, restaurant, salles de fêtes, vastes salons, ascenseur, téléphone"*. Ajoutons-y l'électricité dès 1898, grâce à une centrale électrique propre. Quant à la façade, elle arbore neuf superbes cariatides allégoriques (disparues dans les ravalements des années 1960), où l'artiste angevin Charron s'est surpassé.

Commerces de premier choix

Le 8 avril 1882, Ambroise Chottin, un cafetier inventif – il entraînera le pharmacien Giffard vers la profession de liquoriste – inaugure son "café du Grand-Hôtel et du Passage".
Troisième élément complétant ce bel ensemble : le passage Moirin. Entre la pharmacie et la confiserie Ruby, rue d'Alsace, s'ouvre cette galerie commerciale. À mi-parcours, une rotonde octogonale décorée de peintures par Fernand Lutscher, professeur à l'école des beaux-arts, donne sur le café du Grand-Hôtel. Le passage rejoint ensuite la rue Saint-Denis.
Les commerces n'y sont pas nombreux – cinq avec le café - mais de premier choix. L'épicerie fine Guyardeau, "Aux Gourmets", propose aussi bien produits alimentaires et conserves que confiserie "surfine", pâtisserie, vins et liqueurs, et parfumerie.
Le promeneur trouve ensuite le fabricant de pipes Bellanger, la papeterie-imprimerie Viau et surtout les étalages profus de "La Grande Jatte", *"maison spéciale de faïences, d'objets de luxe, porcelaines et cristaux, la plus importante de la région de* ►

◄ *Le Grand-Hôtel.*
Coll. Robert Brisset.

► *l'Ouest"*, annonce-t-elle en 1892. Éphémère galerie ! Le succès du Grand-Hôtel cause sa ruine. Après avoir annexé toutes les parties qu'il n'occupait pas dans les étages, l'hôtel engloutit le passage Moirin en 1896. Une partie est incorporée au café. La rotonde et le reste sont transformés en salle des fêtes et en théâtre de la Bodinière, où l'Angevin Charles Bodinier organise des spectacles sur le modèle de son théâtre parisien du même nom. Pour peu de temps. C'est ensuite le théâtre, puis le cinéma des "Fantaisies angevines". ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers.
Merci à M. Giffard pour la communication de ses archives.

Au bonheur des Angevins

Le Café Bressigny, Aux Dames de France, l'Épicerie Pelé, Aux 100 000 chapeaux… les vieux Angevins y retrouveront sans doute quelques souvenirs et les plus jeunes découvriront les commerces d'autrefois, commerce de détail et commerce de gros. À partir du 28 mai, la salle Chemellier accueillera l'exposition "Au bonheur des Angevins", un véritable voyage dans l'histoire des commerces des XIXe et XXe siècles.
Les vitrines de six magasins seront reconstituées et de nombreux objets et documents originaux présentés. Cette exposition, réalisée par la Ville à l'occasion du bicentenaire de la Chambre de commerce et d'industrie, se tiendra jusqu'au 22 août.
Salle Chemellier, esplanade de l'Hôtel-de-Ville. Gratuit.

Coll. part.

Thierry Bonnet/Archives

L'opération Basket hip-hop marie tournoi sportif et concerts.

Basket hip-hop le 5 juin place Leclerc

Suite au succès de la dernière édition, la Ville renouvelle cette année sa manifestation Basket hip-hop le 5 juin. L'événement marie tout au long d'un après-midi ces deux éléments de la culture de rue. Afin de permettre l'inscription d'un plus grand nombre de basketteurs, l'opération ne se déroulera pas comme l'an passé place François-Mitterrand mais place Leclerc où une quarantaine d'équipes, composées de trois joueurs et d'un remplaçant, vont s'affronter sur une dizaine de petits terrains. Deux catégories ont été définies : les 12-15 ans et les plus de 16 ans. Pas besoin d'être licencié ou d'avoir déjà constitué son équipe, les inscriptions sont gratuites et peuvent se faire individuellement à la direction des Sports et loisirs ou, le jour même, de 11 h 30 à 13 h 30 sur place. Les rencontres se dérouleront l'après-midi de 14 h à 17 h 15, avec une finale prévue aux alentours de 16 h 45. Simultanément, un concert se déroulera tout au long de l'après-midi. À l'affiche, cinq groupes locaux de hip-hop sélectionnés après un appel à candidature. Et pour terminer le spectacle, une tête d'affiche qui se produira à la fin du tournoi de basket. ■

Renseignements : direction des Sports et loisirs, 02 41 05 45 25. Pour être sûr d'avoir une place, il est conseillé de s'inscrire au préalable.

Quatrièmes Rencontres hip-hop

Coïncidence : sur ce même week-end des 5 et 6 juin se dérouleront les quatrièmes Rencontres hip-hop au centre Jean-Vilar. Organisée par un collectif de maisons de quartier et par la compagnie Exprim, cette manifestation fait se rencontrer des danseurs professionnels et une centaine de jeunes qui suivent tout au long de l'année des ateliers de hip-hop. Le stage vise également à offrir une meilleure connaissance de la culture hip-hop. Les apprentis danseurs se confronteront au public à deux reprises avec un spectacle suivi d'une prestation de la troupe professionnelle. Pour la prochaine édition, les organisateurs des Rencontres hip-hop et de Basket hip-hop essayeront de faire se rencontrer les deux événements, peut-être avec une représentation des jeunes danseurs sur la scène de Basket hip hop. ■

Spectacle ouvert à tous au centre Jean-Vilar, le 5 juin, à 19 h, et le 6 juin, à 16 h. Gratuit pour les moins de 12 ans, 5 € de 12 à 18 ans, 7 € pour les plus de 18 ans.

L'œuvre du musée : le musée des beaux-arts sera inauguré le 17 juin. *Vivre à Angers* et la conservation des musées d'Angers vous proposent de découvrir quelques œuvres en avant-première. Voici une neuvième œuvre : la *Demande en mariage*, de Guillaume Bodinier.

9

Demande en mariage

costumes d'Albano près de Rome, 1825

Guillaume Bodinier,
1795 - 1872

Un artiste, une œuvre

Guillaume Bodinier est un peintre angevin du XIXe siècle. Étudiant à l'école des beaux-arts de Paris, il a Pierre-Narcisse Guérin pour professeur. Lorsqu'en 1822, ce dernier est nommé directeur de l'académie de France à Rome, Bodinier le suit.
Le peintre est en Italie depuis cinq ans quand il obtient la médaille de première classe au salon de 1827, à Paris, avec La *Demande en mariage*. Il reste en Italie jusqu'en 1847 et revient ensuite en Anjou, où il est nommé directeur honoraire du musée des beaux-arts d'Angers. En 1861, il fait don de l'hôtel Pincé à sa ville natale pour qu'elle y présente le legs Turpin de Crissé. Après la mort de l'artiste, son fonds d'atelier et une partie de sa collection sont légués à la Ville par sa femme.

L'amour en Italie

"Une romaine regarde la figure de l'homme qui lui parle comme le matin, à la campagne, vous regardez une montagne. […] J'ai suivi à la campagne, quelquefois trois jours de suite, l'expression des traits d'une jeune romaine : ils étaient immobiles, et rien ne les faisait sortir de cette expression. Ils n'avaient point d'humeur, ils n'étaient point sévères, hautains, ni rien en ce genre, ils étaient seulement immobiles. L'homme le plus philosophe se dit : « Quel bonheur de rendre folle d'amour une telle femme ! ».”

12 décembre 1828
Stendhal, Promenades dans Rome

Pittoresque instantané

Le titre de l'œuvre indique que le moment est solennel : le jeune homme demande la main de la jeune fille à sa mère.
Au loin, la présence des monts Albains permet de situer la scène dans une localité au sud de Rome.
Le plan rapproché sur les personnages impose leur présence monumentale au spectateur.
Leur gestuelle, leurs attitudes posées, leurs costumes d'apparat contribuent à donner une intensité théâtrale. Dans cette scène de genre, les acteurs principaux du tableau sont des anonymes.
Les éléments d'architecture (colonne, rebord de balcon) et l'arrière-plan lointain les placent sur une terrasse surplombant un paysage de collines. À gauche au sommet de la colonne, le détail en relief dessine des lignes de fuite. Cette perspective simple oriente le regard du spectateur à la fois vers le ciel peint en dégradé du bleu vers le blanc, et vers la ligne vague des collines à l'horizon. Par contraste, les personnages sont représentés avec une précision réaliste.
Un décroché brutal entre le rebord du balcon et les falaises les projette en avant, les fait comme basculer hors de la toile et accentue leur proximité avec le spectateur.
Guillaume Bodinier magnifie l'instant.
La scène anecdotique lui sert de prétexte pour peindre le pittoresque des costumes régionaux et la beauté du paysage italien.

Symétrie L'architecture du balcon découpe un rectangle homothétique au format du tableau.
La composition en pyramide des trois personnages fait écho au triangle dessiné par les collines, dans le lointain.
Ces symétries participent à l'équilibre de la composition recherchée par l'artiste.

Pierre David

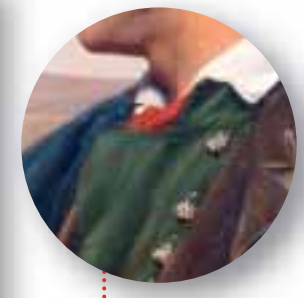

Le dessin
Ici, les couleurs mettent en volume et animent le dessin. La facture est lisse, le geste du peintre invisible.

Bijoux
Les parures sont représentées avec précision. Boucles d'oreilles, colliers, bagues, tissus soyeux et broderies mettent en évidence la richesse des costumes.

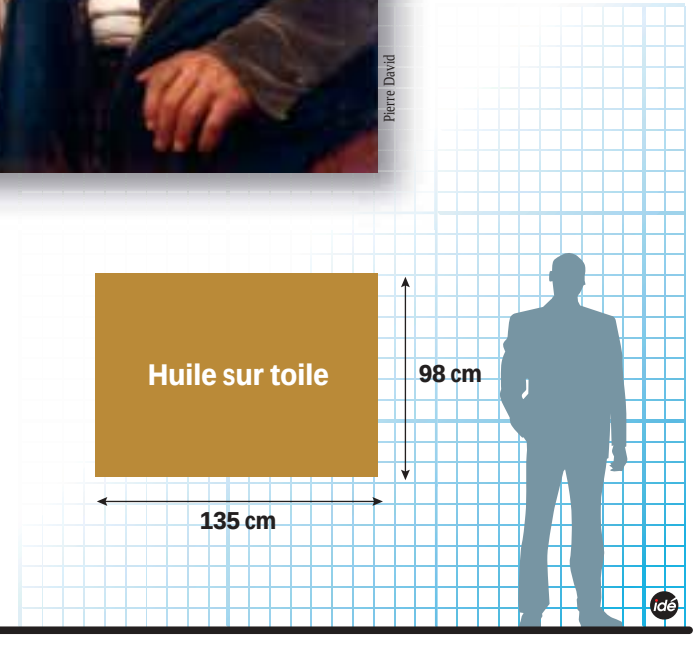

L'Afrique au Trophée de l'avenir les 29 et 30 mai

Le Trophée de l'avenir s'ouvre encore un peu plus sur le monde. Le tournoi international de football, où s'affrontent les équipes de 18 ans des grands clubs, accueille deux équipes africaines : Abidjan et Bamako. *"Ce sera l'occasion de faire découvrir un nouveau style de jeu. En outre, la venue de l'équipe malienne représente notre participation au trentième anniversaire du jumelage avec Angers"*, explique Jean-Marie Chouteau du NDC football, le club organisateur. Cette septième édition permettra également de voir évoluer pour la première fois les futurs pros de l'Olympique de Marseille et de l'Athlético Madrid. Les autres participants sont des habitués du terrain du Lac-de-Maine. Les Girondins de Bordeaux remettront leur titre en jeu. Le Stade Rennais essayera de remporter pour la troisième fois le trophée. Enfin, l'AS Cannes, le Standard de Liège et le Servette de Genève viendront une nouvelle fois jauger le niveau de leur centre de formation. Bien sûr, le Sco alignera son équipe de 18 ans en espérant bien figurer face aux grosses écuries.

La manifestation se veut une fête du football et du fair-play. Les après-midis verront se dérouler également un tournoi débutant réunissant plus de deux cents enfants licenciés dans les clubs du département. Un coup de chapeau sera également rendu à l'arbitrage. Deux femmes et trois jeunes de dix-huit ans feront partie de la vingtaine d'arbitres officiels. ■

Les 29 et 30 mai, stade du Lac-de-Maine, samedi de 9 h à 19 h et dimanche de 9 h à 18 h (finale vers 17 h). Entrée : 2 € (gratuit pour les moins de 16 ans), 3 € pour les deux jours. La recette des entrées est reversée à l'association de la famille Noah, les *Enfants de la Terre*.

Thierry Bonnet/Archives

L'équipe des jeunes du Sco pourra se mesurer à quelques-uns des grands clubs européens et africains.

Le tournoi des Grandes Villes de l'Ouest aura lieu à Angers, les 15 et 16 mai. Cinq villes participeront, au lieu de quatre d'habitude : Le Mans se joindra à Angers, Brest, Nantes et Rennes. La manifestation, organisée par le service d'animation sportive de la Ville, accueillera au stade du Lac-de-Maine plus de quatre cents participants, jeunes et accompagnateurs.

Principale animation au programme, le tournoi de football. Chaque ville vient avec quatre équipes, deux en poussins (7-9 ans) et deux en benjamins (10-11 ans). Les équipes angevines seront les gagnantes de la Copa 7, organisée le week-end précédent. Nouveauté de cette année: un tournoi de basket à 3 contre 3 pour les 12-15 ans. Chaque ville présentera trois équipes de garçons et trois équipes de filles, comprenant chacune trois joueurs et un remplaçant, soit cent vingt jeunes au total.

Le tournoi sera accompagné d'animations, en partenariat avec l'AS Lac-de-Maine. Le trentième anniversaire du jumelage avec Bamako donne à la Ville l'occasion de montrer ses actions en lien avec la capitale malienne dans le domaine du sport. L'association Flux, partenaire de l'opération, sera présente sur le site avec une décoration à l'Africaine, des vidéos montrant les actions menées, des stands pour les clubs ayant établi un partenariat dans le cadre du jumelage, des jeux africains… Le soir, place à la fête avec un concert du groupe Adama Yalomba, entendu aux Nuits Toucouleurs. ■

Tournoi des Grandes Villes de l'Ouest, samedi 15 mai de 14 h à 17 h 30 et dimanche 16, de 9 h à 11 h, stade du Lac-de-Maine, accès libre. Samedi à 20 h 30, concert de Adama Yalomba, salle Jean-Bouin, 5 € ou don d'une paire de chaussures de sport.

Le Sco volley-ball fête ses 60 ans le 30 mai

Première participation aux championnats de France en 1949, champions de ligue Honneur en 1964, lever de rideau de France-Hongrie en 1969, salle Jacques-Millot… Les photographies et articles du *Courrier de l'Ouest* témoignent du passé du club. En juin, le Sco volley-ball fêtera ses 60 ans. Pour l'actuel président, Michel Marsault : *"L'esprit est resté le même. Autour de Cédric Dubois, éducateur diplômé d'État, des étudiants en sport à l'Ifeps et des joueurs bénévoles assurent un encadrement de qualité pour former les jeunes et les garder."* Le club compte aujourd'hui quatre-vingt-dix adhérents – les plus jeunes ont 8 ans – et une grande partie de l'équipe première, qui évolue en Nationale 3, a fait ses classes à Angers. Parmi eux, Geoffroy Brassard, Dimitri Leroux, Pierre Zikes, Guillaume Nédélec et l'entraîneur Axel Decourtray.

Si le club n'a jamais joué la carte des *"mercenaires"*, il a obtenu quelques beaux résultats. Ainsi, durant la saison 1974-1975, l'équipe féminine était la première d'Angers et probablement de la région à accéder en Nationale 2. Imitée dix ans après, en 1983-1984, par l'équipe masculine.

"Revenir à ce niveau est maintenant notre objectif, confie le président. *Il faudra sans doute se renforcer par quelques attaquants, mais en prenant bien garde de ne pas déséquilibrer l'équipe actuelle."*

Courrier de l'Ouest - 3 juin 1975

Le Sco, en 1975, lors de la montée en Nationale 3. Dix ans après, ils seront en Nationale 2.

Si, durant la saison, les amateurs de volley-ball peuvent suivre les matches à domicile, salle des Plantes, c'est à la Baumette que le club leur donne rendez-vous le 30 mai, à partir de 9 h 30. Son tournoi national sur herbe réunira une centaine d'équipes de Paris et du Grand Ouest dans des matches à trois. Finale à 18 h. Un tournoi minimes sera organisé en parallèle. ■

Tournoi national, le 30 mai, dès 9 h 30, parc des sports de la Baumette.
Contact : Michel Marsault, 06 08 63 34 33.

Aria : l'accord parfait entre radio et enseignement

"Je te ferai signe lorsque tu devras envoyer l'enregistrement", lance Tom à Mathias, en faisant démarrer, de la console de mixage, un CD d'ambiance de bistrot. Nous sommes au cœur du lycée professionnel Chevrollier, dans le studio de l'Association des radios interscolaires Anjou (ARIA). Au travail, l'atelier sciences et radio du lycée, animé par Serge Allain, professeur de physique, et Gilles Lopez, responsable de l'atelier scientifique. Ce 22 avril, Mathias, Tom et Romain, réalisent avec les enseignants un… poisson d'avril, fondé sur les maths. *"Depuis le début de l'année, nous nous retrouvons une heure tous les jeudis, en dehors du temps scolaire,* précise Serge Allain. *Nous réalisons des émissions de 2 mn, diffusées sur Internet, mélangeant sciences et radio"*.

À la base de chaque émission, une information scientifique qui a intéressé les élèves. Ils la rédigent en résumé, en la rendant compréhensible par tous, souvent par l'humour ou l'insolite : ainsi la première émission mettait en évidence le réchauffement de la planète par l'amaigrissement des ours polaires. Après enregistrement, l'information est agrémentée de sons d'ambiance ou de musique. Le tout est numérisé sur minidisque et mis en ligne. Après quelques mois de ce travail, les élèves manient désormais les appareils avec aisance, maîtrisent les éléments de la radio : rédaction, enregistrement, mixage, montage… Dès l'an prochain ils pourront transmettre leurs savoirs et encadrer les plus jeunes.

Thierry Bonnet

Lors de la semaine de la citoyenneté, du 6 au 13 novembre, ARIA a animé des ateliers radio aux salons Curnonsky : un autre aspect de l'activité de l'association, en lien avec la Ville.

Cette expérience entre dans les objectifs pédagogiques et éducatifs de l'ARIA : la pratique de la radio contribue à la maîtrise de la langue et de la communication, elle facilite l'apprentissage de la citoyenneté. Des ateliers radios sont d'ailleurs organisés dans le cadre du contrat éducatif local, aux collèges Californie et Rabelais et dans les écoles Jean-Jacques-Rousseau, Jules-Verne et François-Raspail.

ARIA, fondée en 2000 et présidée par Jean-Marc Vittu, fédère les établissements scolaires, de la maternelle à l'université, souhaitant pratiquer la radio. Elle met à leur disposition du matériel, forme les animateurs, se charge de la réalisation, de la production et de la diffusion des émissions, sur Radio G ! (101.5), le mercredi de 19 h à 20 h. ■

Aria : 02 41 47 19 38, assoaria@hotmail.com
http://site.voila.fr/radio_aria
Site de l'atelier : http://site.voila.fr/chevrolliersciences

Fête des quais en mai

Le Festival des quais embarque pour sa cinquième édition, les 15 et 16 mai. Avec des ambitions sans cesse revues à la hausse : plus de 35 000 visiteurs l'an dernier, 50 000 attendus cette année. Au programme, sur ces deux jours, les animations nautiques et picturales qui ont fait le succès des précédentes éditions.

Les artistes inscrits au "concours national de peinture" s'installeront cale de la Savatte, dès 9 h le samedi et travailleront à leur tableau jusqu'au dimanche. Les prix seront remis à 16 h avec vente aux enchères des œuvres.

Sur l'eau et au bord : initiation gratuite et démonstrations feront découvrir aviron, canoë-kayak, ski nautique, aéroglisseur, planche à voile, jet-ski, chiens de sauvetage… Les bateaux de location s'exposeront et des mini croisières seront proposées. Sans oublier le traditionnel défilé d'OFNI (Objets flottants non identifiés), et le vide-greniers et la brocante, le dimanche à partir de 8 h, promenade Yolande-d'Aragon.

Du poisson au beurre-blanc aux sandwiches, la guinguette proposera des repas champêtres en continu pendant les deux jours. Les groupes Jambes de chien et l'Oarzu animeront la soirée celtique gratuite du samedi. ■

Contact, 02 41 73 28 89, ou festivaldesquais@wanadoo.fr
perso.wanadoo.fr/festival-des-quais

Jour de Loire, du 28 au 31 mai

Trois jours pour découvrir la Loire. Du 28 au 31 mai, les trois départements du Loiret, d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire célèbrent la Loire. Cent animations dans le département permettront de découvrir le fleuve sous ses divers aspects : randonnées, promenades botaniques, expositions, balades en bateaux, concerts, bal guinguette, soirées cabarets… et pique-nique.

Le 30 mai, à partir de 11 h 30, le public est ainsi attendu aux Ponts-de-Cé pour un pique-nique géant sur les bords de Loire, à la façon des Accroche-cœurs. On pourra apporter son panier ou acheter sur place des fouées, galipettes (champignons farcis)… et autres produits régionaux. L'animation sera assurée par Les Oiseaux Exotiques (échassiers amuseurs), Les Lézards de la Bastille (jazz band), Les Balles Capone (théâtre de rue) et la Lisa (spectacle déambulatoire vocale et interactif).

Le point d'orgue de cette journée sera, à 16 h, le spectacle aérien "Mobile Homme" de la Compagnie Transe Express. ■

Programme complet auprès des offices de tourisme et sur www.cg49.fr

>SOLIDARITÉ

Achetez équitable à Angers ! Suite au succès remporté par Soleils d'hiver, les organisations et associations militantes organisent à l'occasion de la quinzaine nationale du commerce équitable, du 1er au 15 mai, un marché du commerce équitable, place du Pilori, le samedi 15 mai, de 10 h à 19 h. Au programme : produits alimentaires et artisanaux, dégustations équitables, animations musicales et jeux.

L'association française contre les myopathies (AFM) cherche des bénévoles pour préparer le Téléthon des 3 et 4 décembre. Téléphonez dès maintenant au 01 69 47 29 04.

Accueillez un enfant pour les vacances d'été, avec le secours populaire français. Renseignements : 02 41 88 58 13.

>JUMELAGE

L'office de coopération internationale souhaite redynamiser les échanges entre Angers et Osnabrück. Réunion le 9 juin à 19 h à l'OCIA, 31 bis, rue David-d'Angers. Contact et inscription sur place ou au 02 41 86 71 46 avant le 28 mai.

Les 7e rencontres africaines du lac de Maine au profit du centre du Père Michel de Bamako, pour l'aide à la formation professionnelle, auront lieu le 6 juin, de 10 h à 18 h. Concours hippique, démonstrations de horse ball, balades en poney et calèches, match de foot Angers-Bamako, tir à l'arc, expositions et artisanat. Contact : 02 41 22 61 50.

Une famille allemande cherche une personne au pair à partir de septembre pour six à douze mois à Osnabrück. Contacter l'ambassadrice angevine à Osnabrück, au 0049 541 323 21 38.

>SANTÉ

Le centre régional de lutte contre le cancer Paul-Papin dispose d'un site Internet www.centrepaulpapin.fr

Le mouvement Vie Libre tient ses permanences les deuxième et quatrième mardi du mois, de 17 h à 19 h, au 22, rue du Maine. Tél. : 02 41 86 07 22.

>SORTIES

Découverte des oiseaux, le 16 mai, à 9 h 30, au musée de l'Ardoise de Trélazé. Inscription : 02 41 33 74 66.

À la découverte du râle des genêts : promenade de nuit dans les basses vallées angevines. Rendez-vous le 21 mai, à 20 h 30, mairie de Chalonnes-sur-Loire et le 2 juin, à 21 h, parking à l'entrée de Cantenay-Épinard. Renseignements : pour le 21 mai au 02 41 78 13 71 et pour le 2 juin au 06 03 79 27 07.

Les météorites, conférence de Ciel d'Anjou, le 10 juin, à 20 h, salle du Trois-Mâts. Gratuit. Renseignements : 02 41 47 54 93 ou 02 41 54 63 19.

Fête de la fleur de vigne le 4 juin, de 19 h à 23 h, aux greniers Saint-Jean. 5 €. Tél. : 02 41 87 62 57.

"Le lin côté nature", dépliant pour enfants à retirer par courrier auprès du GNIS, BP 30 054, 49 071 Beaucouzé CEDEX (joindre deux timbres) ou par mail à marie-madeleine.lamy@gnis.fr

>SPORT

Randonnée roller en famille avec l'intrépide le 6 juin. Départ à 10 h place Leclerc, casque obligatoire. Circuit de 13 km. Gratuit. Tél. : 06 81 23 45 40.

Randonnée cyclo sur l'île Saint-Aubin, le 30 mai. Rendez-vous à 9 h 30 au Port-de-l'Île. Inscriptions : maison de l'environnement, 02 41 22 32 31.

10 km Twinner (courses jeunes et course 4 km), le 31 mai. De 4 à 8 €. Bulletins d'inscriptions : direction Sports et Loisirs, Twinner, Cotra, Ouest-France.

>INFORMATIONS

La semaine du développement durable aura lieu du 16 au 27 juin : un appel à projets est lancé auprès de ceux qui agissent en faveur du développement durable. Renseignements : www.pays-de-loire.environnement.gouv.fr

Mercredi d'info sur les jobs d'été avec le centre information jeunesse, le 12 mai, de 13 h à 17 h, salle Thiers-Boisnet. Tél. : 02 41 87 74 47.

Le livret Vacances été du centre information jeunesse est disponible 5, allée du Haras. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13 h à 18 h ; le samedi, de 10 h à 12 h.

Les jardins de l'arboretum seront fermés pendant les plantations, du 10 au 28 mai.

Le relais assistantes maternelles, 3, allée du Haras, sera fermé le vendredi 21 mai. Tél. : 02 41 87 33 91, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

>RENDEZ-VOUS

Carrefour Espérance pour les 15-25 ans, en présence de l'abbé Pierre, le 15 mai, et Tremplin Jeune Famille à Amphitéa. Contact : 02 41 25 28 50 et 02 41 22 48 69.

Parcours commentés dans les musées et ateliers, les samedis et dimanches. Calendrier disponible dans les musées ou sur demande au 02 41 05 38 00.

Concert de percussions du Mali, avec Adama Yalamba, à l'occasion du tournoi des grandes villes de l'ouest, le 15 mai, salle Jean-Bouin à 20 h 30. 5 €. Entrée gratuite en échange d'une paire de baskets.

Apprendre une langue pour l'été

Deux sessions intensives d'apprentissage de langues (anglais, allemand, italien, espagnol et français pour étranger) sont organisées, en juin et juillet, par l'Institut municipal. L'enseignement se fera par modules de douze à vingt-quatre heures par mois, voire en une semaine dans certains cas. Diverses formules sont proposées selon les âges et le niveau, avec également des spécialités dont la préparation du TOEIC. Renseignements sur le site de la Ville www.angers.fr/institutmunicipal ou sur place.
Des fiches sont disponibles dans le hall de l'Institut, 9, rue du Musée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 20 h. Le samedi, de 9 h à 12 h. Tél. : 02 41 24 13 10. institut.municipal@ville.angers.fr

Pensez "Je joue Sport" !

Dans le cadre de Je joue Sport, la Ville propose des activités multisports estivales pour les 11-14 ans du 5 juillet au 27 août sur deux sites : d'un côté, le stade de la Baumette et la salle Jean-Mermoz, et de l'autre le lac de Maine et la salle Henri-Bergson. Ces animations se déroulent matin et après-midi. Les places sont limitées à trente enfants par semaine et par site. Il est donc préférable de s'inscrire au préalable. Inscription possible à partir du 1er juin à la direction des Sports et loisirs, 12, rue des Ursules. Venir accompagné d'un parent et muni d'une photo, d'un justificatif de domicile, du dernier avis de prestation CAF ou MSA, du carnet de santé, d'une attestation de natation (brevet 50 m) et d'un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités proposées.
Renseignements à partir du 24 mai au service Sports et loisirs de la Ville, au 02 41 05 45 25.

Gala de danse de la maison de quartier Saint-Serge, le 22 mai, à 20 h 30, au théâtre Chanzy. 7 €, 5 € pour les adhérents et 3 € pour les 6-12 ans. Réservations : 02 41 43 28 13.

Spectacle "25 ans déjà" de l'académie de danse Stéphanie Weglehner, le 4 juin, à 20 h, au théâtre Chanzy. 15 €. Tél. : 02 41 88 89 29.

Portes ouvertes à la SPA, les 15 et 16 mai, promenade de la Baumette. Animations tout au long de la journée, spectacle du groupe 2 be 3 le dimanche. Tél. : 02 41 66 32 23.

"Monum'enfant, monum'en sens" : après-midi d'activités pour les enfants et les personnes en situation de handicap, le 16 mai, de 14 h à 18 h 30, au château d'Angers. Renseignement : 02 41 86 48 79.

"Rendez-vous aux jardins" : visites commentées ; ateliers "sentir et toucher" et les "jardiniers du château" du 4 au 6 juin, à partir de 9 h 30, au château d'Angers. Droit d'entrée habituel. Tél. : 02 41 86 48 79.

Enzo Traverso, professeur à l'université de Picardie et historien, donnera une conférence sur le thème : "Marxisme, sionisme et question juive" à l'invitation de l'association Espaces Marx Anjou. Vendredi 28 mai, salle Thiers-Boisnet, à 19 h. Entrée gratuite.

>FORMATION

Stages d'animateurs et de directeurs de centres d'animation (BAFA et BAFD) en mai et juin avec Les Francas, 02 41 48 02 03 ou Les-francas@wanadoo.fr

Stages BAFD et BAFA en mai et juin avec l'ADFOCAL, 02 41 22 00 88.

Le Prix de la vocation scientifique et technique des filles encourage l'accès aux formations scientifiques. Dossier à déposer avant le 23 juillet auprès de la Mission aux droits des femmes et à l'égalité, préfecture de Maine-et-Loire, 02 41 81 80 24.

"Osez entreprendre !", formation du 10 au 12 juin au centre universitaire de formation continue pour toute personne intéressée par le développement d'activités nouvelles. Contact : 02 41 96 23 84 ou cufco@univ-angers.fr

Session de TOEIC (test d'anglais) le 8 juin à 19 h. Inscription : Bibliothèque anglophone, 02 41 24 97 07.

"Prise de parole en public", stage adultes et étudiants, de l'association Moteur Action, du 29 au 31 mai. De 127,50 à 150 €. Renseignements : 77, rue du Mail, 02 41 25 06 99.

>SÉJOURS

Séjours en France et à l'étranger avec Tourisme et Loisirs. Brochures disponibles au 25, rue Saint-Lazare, 02 41 48 73 73.

>ATELIERS

Calligraphie, le 5 juin, de 9 h 30 à 12 h 30, au Champ-de-Bataille. Inscription : 02 41 72 00 94.

>CONCOURS

4e concours national des jardins potagers de la société d'horticulture, de l'association "le jardin du Cheminot" et du GNIS. Dossier à retirer à la SNHF, 84, rue de Grenelle, 75 007 Paris ou à courrier@snhf.org

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 02 41 88 59 25

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU (médecins de garde) 15

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 33 30 49

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

*La nuit, **jusqu'à 22 heures,** appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00
***Après 22 heures**, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*
***Pour les dimanches et jours fériés** (sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 16 mai
*Pharmacie **Belaud**, 18, rue de Villemorge*
*Pharmacie **Durand**, 69, rue Bressigny*

Jeudi 20 mai
*Pharmacie **Deraeve**, 65, bd Foch*
*Pharmacie **Harter**, 3, avenue Pasteur*

Dimanche 23 mai
*Pharmacie **Dolais/Nicolle**, 5, place du Lycée*
*Pharmacie **Harter**, 3, avenue Pasteur*

Dimanche 30 mai
*Pharmacie **Koenig**, 128, avenue René-Gasnier*
*Pharmacie **Morvan**, centre commercial Jean-Vilar*

Lundi 31 mai
*Pharmacie **Fouche**, 6, place du Pilori*
*Pharmacie **Sainte-Croix**, 9, place Sainte-Croix*

Dimanche 6 juin
*Pharmacie **Dequidt**, 11, place Monprofit*
*Pharmacie **Maxence**, 54, bd Ayrault*